

les dossiers

Infirmières: une valeur sûre et pas cher!

Jadis vocation quasi religieuse, le métier d'infirmière est aujourd'hui considéré dans un contexte nouveau, où l'on travaille pour vivre au lieu de vivre pour travailler: c'est maintenant une "djob-be" comme les autres, dont les conditions rebuteraient bien d'autres travailleurs et professionnels, ardents défenseurs de l'intérêt public quand les infirmières tombent subitement malades collectivement.

page B-1



Fini la maison traditionnelle à bas prix...

Les citadins qui désirent une maison rurale traditionnelle à bas prix n'avaient qu'à se réveiller plus tôt, car il n'en reste plus dans les environs immédiats de Québec. Il faut maintenant s'enfoncer dans les terres, ou encore acheter quatre murs chambranlants et travailler longtemps, longtemps!

Pourtant, tout ce qu'il y a à vendre se vend, et les vendeurs ont généralement raison sur les acheteurs au moment de la négociation du marché.

page B-3



Plumptre: un maigre héritage

La volubile Beryl Plumtre a perdu la vedette cette semaine à Ottawa. C'est au tour de Jean-Luc Pépin de faire la causette.

De la Commission de surveillance des prix des aliments, il reste beaucoup de documents informatifs mais peu à dire, sinon qu'elle ne sera pas venue à bout du scepticisme des consommateurs, de l'hostilité des hommes politiques et encore moins des structures complexes de la chaîne de distribution alimentaire.

page B-2



LE SOLEIL

176 PAGES 9 CAHIERS

QUÉBEC, SAMEDI 18 OCTOBRE 1975

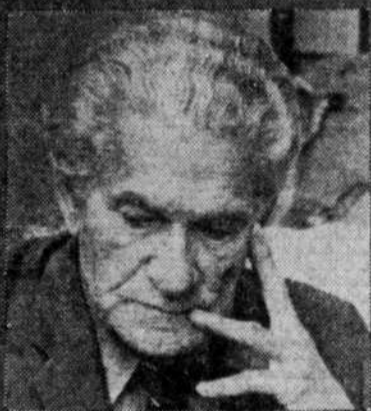
79e ANNEE, No 247 PRIX 40¢

REMY BEAULIEU & ASSOCIES
DOCTEURS EN OPTOMETRIE
376 du Roi, ch. 208. Tél.: 524-8417
(En haut Société des Alcools)

Salaire minimum: la hausse prévue de \$0.32 est annulée

Charogne: un sujet tabou au Parlement (page A-5)

Arthur Leblanc retrouve son Stradivarius page A-10



Le gaspillage d'énergie n'a pas été enrayé (page B-5)

par Pierre BOULET

Les 1.700.000 travailleurs québécois non assujettis à des conventions collectives de travail ne jouiront pas de la hausse horaire de \$0.32 du salaire minimum, prévue pour le 1er novembre. Il est même fort probable que cette hausse tant attendue sera reportée à l'année prochaine.

C'est ce qu'a révélé la présidente de la Commission du salaire minimum du Québec, le juge Claire Kirkland-Casgrain, au cours d'un entretien exclusif accordé au SOLEIL, hier.

Initialement, le salaire minimum des Québécois devait passer de \$2.60 à \$2.92 l'heure, le 1er novembre 1975. L'augmentation prévue se répartissait comme suit: \$0.15 de rattrapage et \$0.17 d'indexation.

Les travailleurs non syndiqués apprennent cette mauvaise nouvelle à une époque où le rythme de croissance de l'inflation atteint 11 pour cent et au moment même où l'on accuse les mesures anti-inflationnistes du gouvernement Trudeau de frapper principalement les petits salariés.

Les raisons

Selon Mme Kirkland-Casgrain, l'impossibilité de décréter la hausse prévue relève de trois facteurs principaux.

1 — Le gouvernement n'a pas encore pris de décision à savoir qui, de la Commission du salaire minimum ou du ministère du Travail, est habilité à décréter une telle hausse. Cette décision politique, qui devait suivre le dépôt du rapport Castonguay sur les politiques du salaire minimum au Québec, en mars dernier, a été retardée semaine après semaine.

2 — Personne n'étant officiellement mandaté pour décréter une hausse, il ne s'est donc trouvé personne pour procéder à la consultation que tient généralement le gouvernement auprès des dirigeants d'entreprises et des organismes intéressés, dans les six mois qui précèdent une majoration. Cette consultation reste à faire.

3 — Le ministère de l'Industrie et du Commerce est intervenu dans le dossier, laissant entendre que la hausse de \$0.30, en juin dernier, constituait déjà un coup dur pour certains secteurs de l'économie et qu'une hausse additionnelle, en novembre, n'aurait pas sans créer de sérieux problèmes. Selon le MIC, l'hôtellerie et la restauration auraient difficilement absorbé la dernière hausse et auraient réduit le service. Résultat: le Québec aurait perdu plusieurs "gros congrès" prospectés antérieurement.

D'autre part, le rythme de croissance du salaire minimum, au Québec, ne va pas sans faire paniquer nombre d'employeurs, qui multiplient les pressions sur le gouvernement. De 1966 à 1975, le salaire minimum est passé de \$0.80 à \$2.60 l'heure.

Quant à savoir si le gouvernement québécois juge préférable de ne pas trop augmenter le revenu des travailleurs non syndiqués, au moment où il négocie avec ses propres employés, Mme Kirkland-Casgrain s'est refusée à aborder le sujet.

Les hausses prévues

Notons que, sur les 1.700.000 travailleurs du Québec qui ne sont pas syndiqués, quelque 500.000 sont assujettis à des décrets ou à des ordonnances de la Commission du salaire minimum.

Après la hausse du 1er novembre (celle-là même que l'on vient de contremander), une autre augmentation de \$0.25 devait survenir, en mai 1976.

A cette date, les travailleurs non syndiqués de la province auraient été assurés d'un salaire horaire de \$3.17. Dans la réalité, ils commencent l'année 1976 avec un salaire de \$2.80 l'heure.

Mme Kirkland-Casgrain imagine difficilement, en effet, que l'on puisse corriger, avant le début de 1976, les facteurs qui ont annulé la hausse de novembre 1975.

Rappelons que les hausses prévues du salaire minimum découlent directement du rapport Castonguay sur les politiques de salaire minimum

(Suite à la page A6, 3e col.)

Postes: net progrès dans les négociations

Par Georges ANGERS du bureau du Soleil

OTTAWA — La guerre des nerfs entre le ministre Bryce Mackasey et les dirigeants syndicaux des 22.000 postiers canadiens ne se déroule plus depuis hier dans les médias d'information mais à la table des négociations.

Il s'agit là du progrès le plus marquant qu'on ait enregistré depuis le début des négociations en vue du renouvellement du contrat collectif des postiers.

Les négociations qui ont repris hier matin à 9h30 ont été interrompues à 21 heures; elles reprennent cependant dès ce matin et pourrait fort bien durer toute la fin de semaine.

Les négociations ont repris à la suite d'une communication directe

entre le ministre Mackasey et les dirigeants de l'Union des postiers du Canada.

Il n'y a pas de médiateur ou de Conciliateur dans le décor; les négociateurs syndicaux et patronaux se rencontrent seuls et cela également constitue un indice de progrès.

Un porte-parole syndical a déclaré à l'issue des rencontres hier soir que du côté du syndicat "on n'a jamais eu autant d'indices que la négociation pouvait aller vers quelque chose". Il a ajouté qu'il était possible que des clauses importantes du contrat puissent être l'objet d'une entente de principe au cours de la fin de semaine.

Les circonstances sont par ailleurs favorables à un règlement.

(Suite à la page A6, 1re col.)

les arts

L'homme qui a volé le western aux Américains

Les cinéastes Sergio Leone et Clément Perron étaient de passage à Québec, cette semaine: le premier pour repérer les extérieurs de son prochain western; le second pour présenter son nouveau film, "Partis pour la gloire", qui raconte comment les Beaucerons ont vécu la conscription en 42. Claude Daigneault les a rencontrés. Il nous parle également du dernier-né de Claude Jutra, "Pour le meilleur et pour le pire", qui marque une date importante dans l'histoire du cinéma québécois. On trouvera aussi dans le cahier des Arts le compte-rendu du dernier roman de Christiane Rochefort, "Encore heureux qu'on va vers l'été".

Cahier D



Sergio Leone

la science

Le cancer du sein: un nouvel espoir

Des recherches au laboratoire d'endocrinologie moléculaire du CHUL permettent un nouvel espoir d'améliorer l'état de personnes souffrant d'une certaine forme de cancer du sein. Le Dr Fernand Labrie qui dirige l'équipe de chercheurs de ce laboratoire a fait le point au cours d'un entretien avec Maréchal Francoeur, sur le développement d'une antihormone qui, expérimentée chez des animaux, a eu des résultats bénéfiques sur le cancer du sein dépendant des hormones. L'antihormone sera mis à l'essai chez des humains d'ici quinze jours.

page B-4



Dr Fernand Labrie

les sports

Du tam-tam aux poings de Brière

Max Gros-Louis et son tam-tam ont du pain sur la planche pour tout l'hiver, le vieux Gordie Howe, lui, jouera des coudes pour encore une saison dans l'AMH, le tout jeune Gordon Roberts est prêt d'y obtenir le feu vert, avec les Whalers, et enfin, le boxeur montréalais Michel Brière a promis au journaliste du SOLEIL Jacques Drapeau, qu'aux Jeux panaméricains, au moins, il frappera le premier. Tout un système de son en perspective!

Cahier E

sommaire

A Québec aujourd'hui	D-13
Annonces classées	F-2 à F-16
Arts et lettres	D-1 à D-13
Bandes dessinées	F-17
Bridge	F-15
Décès	F-19
Economie-finances	B-5 à B-7
Feuilleton	F-4
Habitat	A-14 à A-17
Horoscope	F-16
Mot mystère	F-2
Mots croisés	F-5 et F-7
Pages documentaires	B-1 à B-3
Patron	F-6
Philatélie	D-20
Sciences	B-4
Sport	E-1 à E-7
Télévision	D-18 et D-19
Tourisme	C-1 à C-11

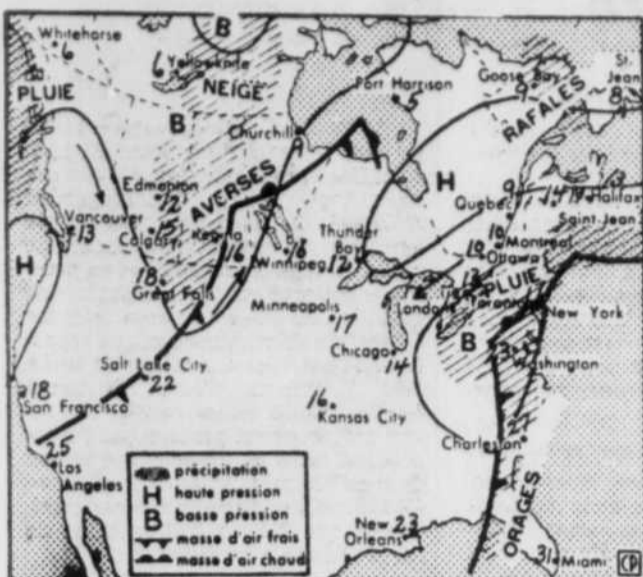
météo

Généralement nuageux aujourd'hui et demain dans les régions de l'Est du Québec. Maximum de 5 à 8. Détails, page A-2

la météo

Hôpitaux: la base s'impatiente

températures



TORONTO (PC) — Températures minimales et maximales enregistrées dans les principales villes de l'Amérique du Nord durant les dernières 24 heures.

	Min	Max
Vancouver	10	14
Victoria	11	13
Edmonton	0	18
Calgary	2	21
Saskatoon	5	19
Regina	2	20
Toronto	5	9
Ottawa	0	9
Montréal	1	8
Québec	1	10
Fredericton	0	12
Saint-Jean, N.B.	0	12
Moncton	-1	12
Halifax	4	13
Charlottetown	1	9
Chicago	9	12

prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo pour le Québec émises par Environnement Canada pour samedi, avec un aperçu pour dimanche.

Abitibi: généralement nuageux. Maximum 6. Aperçu pour dimanche: passages nuageux.

Haute-Mauricie, Chibougamau et Lac-Saint-Jean: généralement nuageux. Maximum 4 à 6. Aperçu pour dimanche: généralement nuageux.

Pontiac-Témiscamingue: nuageux avec pluie passagère. Maximum 6. Aperçu pour dimanche: passages nuageux.

Montréal, Outaouais, Laurentides et Cantons de l'Est: nuageux avec pluie passagère et vents. Maximum 6 à 8. Aperçu pour dimanche: généralement nuageux.

Québec et Trois-Rivières: nuageux avec possibilités de pluie et vents. Maximum 6 à 8. Aperçu pour dimanche: généralement nuageux.

Rimouski et Gaspésie: passages nuageux. Maximum 5 à 7. Aperçu pour dimanche: peu de changements.

Baie-Comeau et Sept-Îles: généralement ensoleillé. Maximum 6 à 8. Aperçu pour dimanche: peu de changements.

soleil

DIMANCHE		
Lever	Coucher	Durée
6.08	16.52	10.44

LUNDI		
Lever	Coucher	Durée
6.09	16.50	10.41

marée

DIMANCHE	
Basse	Haute
2h00	6h50
14h00	19h00

LUNDI	
Basse	Haute
2h35	7h25
14h35	19h30

par Pierre BOULET

S'il n'en tient qu'aux dirigeants syndicaux des 16.000 infirmiers et infirmières du Québec, la trêve décrétée dans les hôpitaux de la province se poursuivra jusqu'à mardi ou mercredi.

C'est du moins la recommandation qu'on fait circuler les leaders syndicaux, à travers la pyramide téléphonique capable de rejoindre tous les membres en quelques heures.

La prolongation de ce "retour temporaire dans l'ordre" viserait à conserver un minimum de sérénité autour des tables de négociations, au moment où le gouvernement s'apprete à déposer ses offres salariales. Initialement, c'est précisément le dépôt des offres salariales qui a incité l'exécutif du Syndicat professionnel des infirmiers et infirmières du Québec (SPIQ) à recommander un retour à la normale.

Bourassa attend

QUEBEC (PC) — Le gouvernement Bourassa a décidé de retarder le dépôt de ses offres salariales à ses quelque 300.000 syndiqués du secteur public.

Cette mesure, annoncée hier dans un communiqué remis à la presse par le ministre de la Fonction publique Oswald Parent, vise à "adapter ces offres salariales aux mesures anti-inflationnistes" mises de l'avant lundi par le premier ministre canadien, M. Pierre-Elliott Trudeau.

tre les infirmières et le gouvernement.

Les infirmières se sont donc imposées un nouveau délai d'attente. C'est dans l'espoir qu'elles verront la couleur des offres monétaires, dès le début de la semaine, qu'elles maintiennent la suspension des moyens de pression.

Mais, mardi ou mercredi, l'absence d'offres salariales ou même le dépôt d'offres insatisfaisantes auraient tôt fait de provoquer un retour aux ralentissements de travail dans les hôpitaux, voire un mouvement de débrayages spontanés.

Même actuellement, les dirigeants syndicaux ont passa-

blement de mal à contenir leurs membres.

Dans la région de Québec, par exemple, les infirmières syndiquées de certains hôpitaux menacent de rompre la trêve à tout instant, et il faut l'intervention continuelle des officiers du SPIQ pour endiguer ce mouvement.

Dans la plupart des hôpitaux, on signale cependant que la trêve a été respectée. Hier soir, c'était encore le cas dans la majorité des institutions.

Dans les hôpitaux Saint-François d'Assise et Saint-Sacrement, les porte-parole patronaux ont signalé quelques ralentissements et quelques séances d'information pendant les heures de tra-

vail, hier. Cela aurait également été le cas à l'hôpital Laval.

Notons que dans la plupart des hôpitaux de la région de Québec, seuls sont admis les cas d'urgence.

A Montréal, le service de l'urgence de l'hôpital du Sacré-Coeur, de Montréal, s'est vu pour sa part, dans l'obligation de fermer ses portes, à la suite du refus des infirmières d'accomplir certaines tâches essentielles au bon fonctionnement de ce département.

Le malaise a gagné l'ensemble de l'institution, qui a également diminué de façon générale les activités d'autres étages.

C'est du solide Exigez C.B.I.

Une qualité et un service garantis.

Voyez notre EXHIBIT à Place Laurier

GARAGES DEMONSTRATEURS EN SPECIAL

PASSAGE

Avec toile de raccordement pour prendre autour de la porte d'entrée ou d'un édifice public. Economise le chauffage et est disponible en 3', 4' et 5'

C.B.I. INC

21 Montcalm, Lévis

B.P. 55/GV 566

T.L. (418) 637-8863

FABRICANT DE: Garages en toile synthétique, Serres, Cabines de Piscine, Tentes, Cabanons, Auvents pour fenêtres et patio, toiles de piscines, de camions, de constructions.

Les partis d'Opposition fourbissent leurs armes

par Pierre CHAMPAGNE

Ca commence à sentir les élections. Les partis de l'Opposition se préparent. D'une part, M. Claude Morin annonçait, hier, qu'il serait de nouveau candidat pour le Parti québécois dans Louis-Hébert et, d'autre part, le bureau de direction du Ralliement créditiste tiendra, en fin de semaine, à Québec, une réunion de deux jours dans le but avoué de préparer la prochaine campagne électorale.

L'attaché de presse de M. Camil Samson, M. Simon Brouard, nous a tracé les grandes lignes de cette réunion politique en nous révélant qu'on en profiterait pour: a) choisir les dates et les lieux des congrès d'investiture dans chaque circonscription; b) pour mettre sur pied une campagne de souscription dont l'objectif a été fixé à \$40.000 et qui servira à financer une série télévisée du Ralliement créditiste; c) former des comités consultatifs et déblayer le terrain pour les prochaines élections.

M. Brouard devait ajouter que M. Samson aurait à révéler quelque chose de très important à l'issue de cette réunion de deux jours, "une chose qui va faire sauter bien du monde". Il n'a pas précisé la nature du pétard.

Fidèle à ses principes, le député créditiste de Beauce-Sud, M. Fabien Roy, a déclaré, hier après-midi, qu'il ne se présenterait pas à ce congrès du bureau de direction du Ralliement créditiste

"parce qu'il avait un horaire chargé pour la fin de semaine".

M. Roy, en tant que député élu, fait automatiquement partie du bureau de direction du Ralliement créditiste. Il y a quelques mois, le député de Beauce-Sud confiait au "SOLEIL" qu'il devait se brancher à l'automne. On ne savait pas, à l'époque s'il allait bifurquer vers une éventuelle troisième force ou s'il allait se rallier au ralliement malgré un conflit de personnalité perceptible entre lui et M. Camil Samson.

Si M. Roy avait participé au ralliement de la fin de semaine, ce geste aurait pu être très significatif d'un rapprochement certain entre les deux hommes. Il n'en est

pendant rien et l'avenir politique de M. Fabien Roy demeure toute aussi diffus qu'auparavant.

Mais pendant que les créditistes se préparent, les péquistes en font tout autant, en fin de semaine, à Victoriaville, où le Conseil national tient également des assises de deux jours.

LEÇON D'ESSAI GRATUITE DE VALENTINO 632-3400

LOTO

PAS NECESSAIRE DE LA GAGNER POUR SAVOIR DANSER!

Permis Min. Educ. 669536

LES RESSORTS, C'EST NOTRE AFFAIRE

Souvent imité Jamais égalé

UNE MEILLEURE SUSPENSION

C'EST PLUS DE CONFORT, MAIS SURTOUT PLUS DE SECURITE.

TOURNAGE DE TAMBOURS ET DE DISQUES

Experts en ressorts d'auto, camions, autobus - Amortisseurs, boudins, colonnes de direction - Coussinets sur tous les modèles de camions 10, roues et autres.

INSTALLATION DE FREINS SUR TOUS GENRES DE VEHICULES.

LE SPECIALISTE ROCK AUTO INC.

ROCK NADEAU, PRÉSIDENT

81, ROUTE KENNEDY, LEVIS (418) 637-2733

Vente et réparation

Visitez notre Cafeteria Woolco

MOISSON D'OR

ON A TOUJOURS UN MENU SPECIAL LE DIMANCHE

vous permettant de bien manger sans craindre une addition trop chargée.

Cette semaine, notre repas spécial du dimanche se compose d'une soupe, d'une assiette de chapettes de veau, pommes de terre, légumes, pain et beurre, et comprend aussi le café, thé ou boisson gazeuse.

\$1.99

par personne

Tout ça pour seulement:

Donnez congé à la reine du foyer et amenez toute la famille, vous ferez des heureux sans trop dépenser. Venez... on vous attend dimanche.

Pour vos réceptions...

commandez maintenant, choix de canapés, hors-d'oeuvres, sandwiches, salades, viandes froides et gâteaux pour toute occasion.

Réservations 667-1243

Woolco

CAFETERIA MOISSON D'OR

2960 boul. Ste-Anne - Giffard

Heures d'ouverture: Lundi, mardi, mercredi: 8h. a.m. à 6h. p.m.; jeudi, vendredi: 8h. a.m. à 9h. p.m.; samedi: 8h. a.m. à 5h. p.m.; dimanche: 11h. a.m. à 6h. p.m.

INSPECTION DE VOITURES USAGEES

GEORGES JEAN

CENTRE SHELL

296, boul. Hamel

681-0029

Maurice Lussard

Fidèle à la tradition

Le chic complet conserve son élégance d'antan et son inséparable veste du même ton. Du XXe siècle, lui vient son style plus raffiné et sa coupe soignée, de chez Rudy Lessard, la collection contemporaine de ces magnifiques classiques.

PURE LAINE VIERGE

Rudy Lessard

PLACE LAURIER, STE-FOY - 653-2525

Aluminerie de Saint-Augustin: Québec sommé d'avoir le courage de faire marche arrière

"A propos du projet d'implantation d'une aluminerie à Saint-Augustin, le Regroupement pour la conservation des basses terres de Saint-Augustin exige des dirigeants

politiques québécois la lucidité et le courage de faire marche arrière comme l'ont fait, entre autres à deux reprises, les autorités de l'Ontario dans l'affaire de l'autoroute urbaine

de Toronto et dans celle de l'aéroport de Pickering".

Pour toutes ces raisons, ledit Regroupement demande le retrait des

procédures d'expropriation, comme aussi, à la Communauté urbaine de Québec (CUQ) d'appliquer le schéma d'aménagement de sa Commission d'aménagement. Par ailleurs, le ministre

de l'Agriculture est invité à rendre publique la loi sur le zonage agricole.

Le Regroupement, dans un manifeste rendu public, affirme son désir de voir le Québec s'industrialiser et transformer lui-même les matières premières que d'autres viennent l'en déposséder. "Nous l'affirmons pour faire mentir les allégations des autorités qui veulent laisser croire que nous sommes les adversaires de l'industrialisation".

Cet organisme local dénonce le chantage exercé par ces mêmes autorités sur la population de la région de Québec que l'on a mise devant l'alternative suivante: une aluminerie à Saint-Augustin ou pas d'aluminerie du tout. "Ceci équivaut, de leur part, à considérer comme non avenante toute discussion sur la localisation de l'industrie après que les Américains eurent imposé leur emplacement".

Le Regroupement se dit inquiet devant les assertions du ministre de l'Industrie et du Commerce, du maire de Québec et du président de la CUQ selon lesquelles "le projet d'aluminerie n'est pas certain", mais que pour quoi que ce soit, "il faut une banque de terre". Comment savoir si ce "quoi que ce soit" n'est pas plus polluant qu'une aluminerie, est-il dit. Comment savoir si ce "quoi que ce soit" ne servira pas à couvrir une opération éventuelle de promotion immobilière à bon marché?

Le Regroupement de Saint-Augustin rappelle aux autorités qu'il existe déjà un parc industriel à Saint-Augustin et que celui-ci n'est occupé qu'à 20% après un battage publicitaire énorme pour en assurer sa promotion. Ce second parc industriel ne serait pas intégré. Non. Il serait aménagé à plus de quatre milles de cet endroit, loin de toute infrastructure déjà existante. Selon le Regroupement, il y a donc lieu de craindre qu'en plus des terres expropriées, l'ensemble de la sous-région agricole de Saint-Augustin-Neuveville serait durement touchée par une telle dégradation de l'environnement.

Le parc industriel projeté est situé sur des terres à haut potentiel agricole. Une telle localisation est contraire à tout principe d'aménagement rationnel du territoire. Les terres agricoles (7% environ de la superficie totale du Québec) constituent un patrimoine collectif qu'il ne faut pas laisser gaspiller. Mme Jeanne Sauvé, ministre fédéral de l'Environnement, ne rappelait-elle pas, récemment, que de 1951 à 1971, 7 millions d'acres de terres fertiles (10.000 milles carrés) ont été irrémédiablement perdues par l'urbanisation dans le couloir méridional Québec-Windsor (Ontario). Le Québec (600.000 milles carrés) n'assure actuellement que 60% de l'alimentation de ses 6 millions d'habitants.

Une terre agricole produit non seulement des produits agricoles, mais également des valeurs environnementales et culturelles; en fait, surtout en territoire urbain et suburbain, l'espace cultivé constitue un espace vert et l'agriculture, à ce titre, a alors une double fonction: production agricole proprement dite et préservation des paysages. "Il est temps, dit le Regroupement de Saint-Augustin, de mettre un frein à cette tendance qui veut que la valeur d'un terrain soit directement proportionnelle au droit qu'on a d'y détruire la nature. En conséquence, il est demandé l'adoption immédiate de la loi sur le zonage agricole du territoire de Saint-Augustin, mais aussi de rendre à l'agriculture des terres qu'on a tendance à laisser en friche faute de mesures incitatives de la part du gouvernement.

"Le choix des bonnes terres de Saint-Augustin a été fait dans un seul souci de rendre plus économique l'installation d'une hypothétique aluminerie, conclut le Regroupement. Nos voisins américains eux-mêmes dépensent des sommes considérables pour réparer des erreurs du genre, commises à une époque de développement économique sauvage. Nous ne voulons pas que nos enfants aient à payer pour les erreurs faites par des promoteurs sans envergure, dont l'unique intention est de vendre notre territoire à n'importe quel prix".



Le Soleil, Jacques Deschênes

Le Regroupement pour la conservation des basses terres de Saint-Augustin demande le retrait des procédures d'expropriation.

Des conservateurs québécois tenteront de convaincre Wagner de poser sa candidature

OTTAWA (PC) — Le député de Saint-Hyacinthe, M. Claude Wagner, a déjà déclaré qu'il ne poserait pas sa candidature à la direction du parti conservateur tant qu'il n'aurait pas reçu l'assurance qu'elle est vraiment souhaitée par plusieurs et que ses chances de réussite ne laisseront que peu de doutes.

L'élan qu'il attend pour entrer dans la course lui viendra probablement au cours des prochaines semaines du "mouvement populaire pro-Wagner" qui sera formé dimanche à Montréal sous la direction du député de Joliette, M. Roch LaSalle.

"Ca prend Wagner" serait le cri de ralliement de quelque 200 militants influents du parti au Québec qui tâcheront d'élaborer un plan

d'action, dimanche, en vue de rallier le plus grand nombre possible des délégués québécois au choix de M. Wagner lors du congrès national de février prochain, à Ottawa.

On ne sait pas encore exactement de quelle façon on convaincra le député de Saint-Hyacinthe de se présenter au leadership mais une vaste campagne sera entreprise au Québec en vue, notamment, de la signature d'une pétition de plusieurs noms.

Plus tard, le mouvement s'étendra dans les autres provinces où déjà des partisans ont été choisis ou approchés pour le mener à terme dans chacune d'elles.

Comme premier geste concret, un secrétariat permanent sera ouvert dès lundi à Montréal, lequel

fonctionnera sous la direction de M. Claude Dumont, un homme d'affaires, qui vient de jouer un rôle très important dans la victoire éclatante de Jacques Lavoie, conservateur, aux dépens du ministre des Communications, M. Pierre Juneau, mardi dernier, dans Hochelaga.

Dès l'annonce de la démission du chef Robert Stanfield, au lendemain de l'élection de juillet 1974, le nom de M. Wagner a surgi immédiatement comme un candidat logique à la succession.

Mais, jusqu'à ce jour, le député de Saint-Hyacinthe a fait preuve d'une grande prudence et d'une discrétion à toute épreuve, ayant encore sans doute à l'esprit l'amère défaite qu'il a subie au congrès de direction des libéraux du Québec

qui lui ont préféré Robert Bourassa, en janvier 1970.

M. Wagner, qui ne demanderait pas mieux que de diriger le parti conservateur, bien entendu, lui qui est fatigué de jouer les deuxièmes violons, soupesé avec minutie ses chances, se laisse désirer avidement et ne manque pas un coup d'archet de mousser sous cape sa candidature.

Le triomphe du parti dans Hochelaga, tout un exploit pour les conservateurs, a rejailli sur la popularité de M. Wagner qui avait pris un pari dans cette campagne.

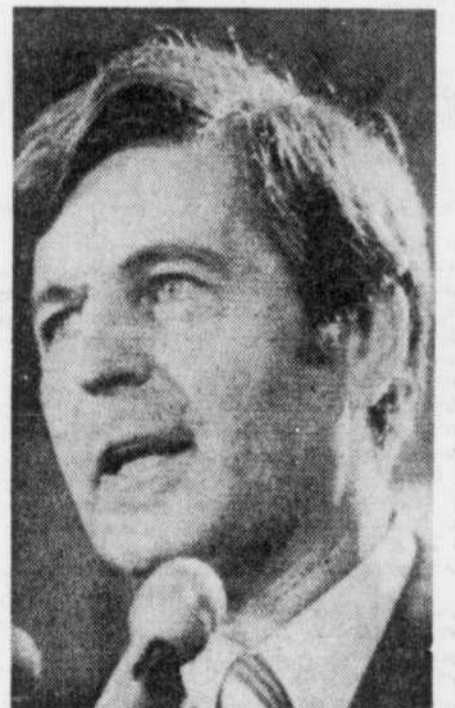
Le plus dangereux concurrent éventuel du député de Saint-Hyacinthe pour le choix des délégués québécois demeure pour le moment l'avocat montréalais Brian

Mulroney, membre de l'ancienne commission d'enquête sur l'industrie de la construction, dont le nom comme candidat à la direction du parti est mentionné de plus en plus.

Or, aucun de l'entourage de M. Mulroney n'a voulu "se mouiller" dans l'élection d'Hochelaga, craignant à coup sûr une défaite du candidat Lavoie.

Selon des informations, le clan Mulroney se tenait à l'écart et riait déjà dans les coins "de la défaite de Wagner" dans Hochelaga et d'une perte de sa crédibilité.

Une bonne partie des collaborateurs de M. Wagner, par contre, avaient plongé dans la lutte, M. LaSalle en tête.



M. Claude Wagner

Le PC prêt à accepter une loi anti-inflation amendée

OTTAWA (PC) — Le Parti progressiste-conservateur n'a pas l'intention de ralentir l'adoption, en deuxième lecture, de la loi anti-inflation présentée jeudi par le ministre des Finances Donald Macdonald, mais se réserve le droit de voter contre le projet de loi en troisième lecture si certains amendements n'y sont pas apportés.

Telle est l'assurance qu'a donnée hier, aux Communes, le leader parlementaire des conservateurs, M. Gerald Baldwin, qui intervenait dans le débat sur le bill 73, intitulé "Loi ayant pour objet de limiter les marges bénéficiaires, les prix, les dividendes et les rémunérations au Canada".

M. Baldwin reproche particulièrement au projet de loi de remettre entre les mains de bureaucrates des pouvoirs beaucoup trop étendus et de priver le Parlement de mécanismes de contrôle lui permettant de corriger les "abus de pouvoir" qui pourraient survenir au cours de la période d'application du programme.

Les conservateurs désirent également que soit réduite la durée du programme et que soit révisé le rôle de l'Administrateur, ce fonctionnaire qui sera chargé à la fois de juger si quelqu'un a dérogé aux directives gouvernementales et d'infliger les peines.

Le ministre des Finances, M. Donald Macdonald a déclaré que tous les membres du gouvernement avaient été invités à participer à des réunions publiques et à s'adresser à des organisations de travailleurs et de patrons, en particulier dans leur propre circonscription.

Le ministre des Finances, M. Donald Macdonald a déclaré que tous les membres du gouvernement avaient été invités à participer à des réunions publiques et à s'adresser à des organisations de travailleurs et de patrons, en particulier dans leur propre circonscription.

De son côté, le gouvernement projette, d'ici à la fin du mois d'octobre, une grande campagne de relations publiques pour expliquer au

public le nouveau programme anti-inflation.

C'est le premier ministre lui-même qui ouvrira le bal avec une série de discours destinés à prêcher la restriction.

Il sera accompagné dans ses efforts par tous les membres de son cabinet et les 140 députés libéraux.

Le but de cette opération est d'expliquer le plus clairement possible le programme

du gouvernement et de "recueillir les réactions du public", souligne le ministre, qui a ajouté que ses collègues chercheront également à rencontrer les éditorialistes des journaux et les responsables des autres moyens de communication.

"Je pense qu'il est important de s'adresser directement au public", a déclaré M. Macdonald dans une interview. Ces conversations resserreront également les organisations qui ont d'ores et déjà rejeté ou critiqué le programme, a-t-il ajouté. "Nous expliquerons notre position même à ceux qui ne

sont pas d'accord avec elle", a dit le ministre.

Il a précisé que le programme présenté cette semaine par le premier ministre était complexe. "L'important, si on veut qu'il soit efficace, est d'expliquer de quoi il retourne exactement, qui est concerné et qui ne

l'est pas", a conclu le ministre.

D'autre part, une équipe de responsables gouvernementaux, spécialisés dans les moyens de communication, a été formée pour déterminer

les questions que se posent le public et la presse et pour rassembler des informations de base pouvant servir au gouvernement et aux membres de la nouvelle commission anti-inflation.

Jusqu'à présent, cette équipe, dont le siège se trouve provisoirement dans un immeuble appartenant au gouvernement, a passé le plus clair de son temps à répondre à des questions.

Studio KLÉ-THO
PHOTOGRAPHES PROFESSIONNELS
Spécialité: Mariages
661-3094

EVALUATION D'IMMEUBLES
Comptes immobiliers, commerciaux, industriels, divers, réhabilitation pour les assurances, gain en capital (depuis 1971) prêt hypothécaire, succession, expropriation.

SERVIBEC
J. Gérard Gagné, E.A.
15 ans d'expérience
681-5666

MARIAGES AUBERGE
de la Colline
QUI DIT MIEUX
INF.: 831-0848

ST-SACREMENT-RUE HOLLAND

1er étage, 7 pièces
meublé style si désiré

2e étage (1) 5 pièces
plus 2 bachelors meublés, 2 pièces.

Tél.: 527-5879

à vendre
CENTRE STE-FDY
58 logements, construction 1970. Revenu brut \$120,000. Piscine, télécablé, stationnement. Très bon placement.

RUE MARIQUOIT
18 logements 3 - 4 pièces. Revenu brut \$40,000. Construction 1971. Toute offre à discuter.

CHARLESBOURG
Situés près centre d'achats, 15 logements. Construction 1971. Revenu brut \$30,540.

RUE ST-JEAN
Près complexe G, 27 logements 3-4-5 pièces. Revenu brut \$37,600. Cause de vente: transfert. Toute offre à discuter.

RODRIGUE BLOUIN
667-3226
683-2103

MORIN & ASSOCIÉS COURTIER SINC

L'ÉVASION ENSOLEILLÉE

L'AGENCE DE VOYAGES DU CLUB AUTOMOBILE VOUS INVITE CORDIALEMENT À UNE CONFÉRENCE TOURISTIQUE APPUYÉE DE DIAPOSITIVES MAGNIFIQUES.

TITRE: Cuba
CONFÉRENCIER: M. Camille Rousseau, docteur en sciences et membre de la Société de géographie du Québec.

QUEBEC
Lundi, 20 octobre à 7:30 P.M.
Salle Marquette
Collège des Jésuites
950, rue Joffre

AGENCE DE VOYAGES DU CLUB AUTOMOBILE QUÉBEC LTÉE

Membre du Groupe LA LAURENTIENNE
EXPERTS en voyages pour tous les Québécois.

QUEBEC - 871, Chemin St-Louis - Tél.: (418) 688-3430 - C.P. 18000
LEVIS, LES GALERIES CHAGNON - 300, Côte du Passage - Tél.: (418) 833-1942

l'éditorial

La CECO s'étant prononcée, il reste à voir

Le rapport que vient de présenter la CECO sur le commerce de la viande avariée ne devrait surprendre personne si ce n'est par la sévérité qu'il porte sur la responsabilité des gouvernements, spécialement celui du Québec.

Le profane qui avait suivi tant soit peu les audiences de la Commission Dutil, soit par la voie des journaux ou celle de la télévision, se doutait bien que la négligence des autorités concernées pouvait avoir facilité l'action des fraudeurs. Mais il demeure stupéfait du degré d'aberration qui existait dans ce domaine.

Ainsi, la CECO, après s'être interrogée opportunément sur une pareille interrelation, apporte-t-elle une multitude de faits accablants qui justifient à l'emperte pièce ses implacables conclusions et les recommandations on ne peut plus logiques sur les correctifs à envisager. On demeure médusé, par exemple, devant le fait que des "Règlements provinciaux d'hygiène" ayant été élaborés en 1963, de façon à apporter une substantielle amélioration à la réglementation du commerce de la viande non destinée à la consommation humaine, aient été peu ou prou appliqués au point qu'ils devenaient tout simplement inopérants. Comme le déclare la CECO: "Dès la passation du règlement XXI, si l'on avait mis les structures nécessaires en place afin de faire appliquer ce règlement, on

ne déplorerait pas aujourd'hui une situation comme celle exposée devant la Commission..."

Il n'est que de savoir à ce sujet que, la province étant divisée en 12 régions agricoles, il n'y avait que 4 inspecteurs, dont deux seulement à temps complet, pour s'occuper de l'application du Chapitre XXI, c'est-à-dire des animaux morts ou incurables. Enfin, ce qui est plus accablant, de nombreuses recommandations et de nombreux mémoires avaient été présentés aux autorités depuis 1967, de nombreuses discussions avaient eu lieu, entre 1968 et 1972, au ministère de l'Agriculture, relativement au problème des viandes impropres à la consommation humaine. Et contrairement à ce qui a été allégué devant elle, la CECO affirme que tout ce que cela concernait équivalait à un véritable cri d'alarme que l'on n'a pas voulu entendre.

Parmi les nombreuses recommandations que formule le rapport, il existe des éléments dont le réalisme peut laisser songeur. En se référant notamment à la question des petits abattoirs, on peut se demander de quelle façon pratique et surtout continue il sera possible d'assurer de l'abattage et le dépeçage pratiqués dans ces centaines de petites industries se fassent dans "des conditions sanitaires acceptables", sans avoir à mobiliser de nombreux effectifs dont les exigences de qualification

professionnelle ne pourraient que menacer le nombre. On comprend bien que la CECO entend que l'on protège les installations existantes, ce qui en principe peut s'avérer louable, mais on doit aussi admettre que, dans la conception d'un système efficace de protection publique, la multiplicité exagérée de ces établissements ne peut que risquer de nuire à l'application des lois et règlements concernés.

Ainsi, lorsque le rapport parle de négligence, il admet du même coup qu'en général, et aux divers palliers, la lourdeur administrative a joué un grand rôle dans tout ce chaos qui a existé de 1964 à nos jours, qu'elle a entraîné inévitablement l'incurie et le laxisme. Et à plus forte raison conviendrait-il que dans l'application rationnelle du rapport de la CECO on tienne compte de cet état de choses comme acquis et que l'on s'emploie à ne pas devoir l'accentuer.

En somme, le temps de la confrontation devant être aboli, on doit sérieusement se mettre à la tâche pour établir des politiques qui aient à la fois tout autant de souplesse que de fermeté pour protéger tout aussi efficacement ce bien indispensable qu'est la santé publique qu'une saine liberté d'entreprise. La Commission Dutil a incontestablement fait un bon travail. Il s'agira maintenant pour le gouverne-

ment, voire tous les gouvernements, d'en tirer les dures leçons qu'ils méritent et non de prétendre que le problème est d'ores et déjà réglé par la simple mise en place de nouveaux mécanismes.

Ce qui importe fondamentalement dans ce domaine, comme d'ailleurs dans tous ceux qui lui seraient analogues, est de faire en sorte que soit modifiée cette philosophie de fonctionnaire selon laquelle les valeurs des décisions à prendre et des actions à soumettre ne soient pas confondues dans le processus routinier de la bureaucratie. Dans le cas précis du commerce de la viande avariée, il est facile de constater que c'est ce qui est arrivé, et cela à un point qu'il est difficile de l'admettre sans devoir dénoncer l'incompétence et, surtout, l'incurie effective de notre administration publique.

On pourra peut-être se satisfaire du rapport de la CECO. Mais on ne sera pas rassuré tant que le gouvernement n'aura pas donné ses preuves. Et si l'on se réfère à ce qu'il est déjà advenu de certaines commissions passées, c'est bien ce qui risque d'inquiéter le plus. La politique est un aliment qui se consomme froid et ses priorités ne sont pas toujours nécessairement conciliables avec le véritable intérêt public.

Paul LACHANCE

l'opinion des lecteurs

Le père Lévesque est dépassé

M. le rédacteur en chef,

Père Lévesque, permettez-moi de vous dire qu'à la suite de l'article "Père Lévesque prône un retour à l'autorité" vous m'avez donné l'impression d'être totalement dépassé par les événements. Mais avant de trop vous inonder de critiques (parce que j'en ferai quand même), j'ai un tas de précisions à vous demander. Je crois comprendre le sens de votre discours mais certains points demandent d'être définis précisément. Ce que je m'apprête à vous demander.

Tout d'abord qu'entendez-vous exactement, pratiquement, par désarroi politique? social? moral? Comment se manifeste d'après vous le désarroi religieux? Mais avant, il vaudrait peut-être mieux nous dire ce que vous entendez par pratique religieuse. Si vous admettez que "pratique religieuse" revêt un sens étroit, c'est-à-dire qu'il se limite à la seule pratique officielle de l'Eglise, vous avez manifestement raison d'observer un changement dans cette pratique.

Mais si l'on entend par "pratique religieuse" une relation entre les hommes, posant alors comme hypothèse que religion = relation entre les hommes, je ne serais pas aussi pessimiste que vous.

Dans un autre ordre d'idée, je ne cacherais pas mon désaccord avec vous lorsque vous dites que "le rejet de la faute sur l'Eglise et les curés a servi à des laïcs soucieux d'esquiver leurs propres responsabilités". Au contraire, le courant de contestation religieuse des dernières années a souvent permis à nombre de "fidèles" de pouvoir enfin compter sur leurs propres moyens.

Je suis encore plus en désaccord lorsque vous dites de Vatican II qu'il "a tellement ouvert l'Eglise du Québec, comme partout au monde, aux légitimes aspirations du monde moderne, aux justes réclamations de ceux qui voulaient plus de liberté, de participation, de partage, de communion humaine," etc... Tout ce qui est souligné dans ce passage est mis en doute par l'auteur! Est-ce que l'Eglise a pratiquement pris position contre l'exploitation éhontée dont fait face encore actuellement la majorité des pays d'Amérique Latine et d'Afrique? Il est vrai qu'il serait plutôt inconvenant pour une structure colonialiste d'en décrier une autre!!!

A vous entendre parler "d'indiscipline généralisée", de "désobéissance généralisée", je crois comprendre que vous souhaitez un retour à l'ordre. L'ordre militaire! Ou du moins souhaitez-vous un retour en arrière!

Vous vous exprimez contre la grève des services publics mais quels recours pensez-vous ces individus auront-ils sans ce moyen de pression? Fidèle à la tradition de l'Eglise qui a toujours fait tout en son possible pour

étouffer toute révolte ou contestation, vous perpétuez par votre prise de position la domination de cette Eglise et en même temps du système répressif dominant. A vous entendre parler, nous devrions retourner au "syndicalisme catholique-inoffensif-à-voeux-pieux". Enfin, je ne le souhaite guère aux travailleurs des services publics.

Et quand vous parlez de survivance en nous faisant renaître subtilement la période de "la revanche des berceaux", tout en évitant sciemment d'aborder le problème linguistique,

laissez-moi vous dire que vous escamotez drôlement le problème! Je suis aussi sceptique que vous par rapport à la détérioration de la langue, mais je crois sincèrement que cette faiblesse fut causée historiquement par une absence de politique claire garantissant d'abord les droits à la majorité plutôt qu'à une minorité seulement.

Robert Caron, sociologue
1041, du Parc
Pointe-au-Père
Comté Rimouski

Bonne idée, père Lévesque!

Révérend Georges-Henri Lévesque, O.P.

Je vous félicite pour l'allocation que vous avez prononcée à Rivière-du-Loup.

Ce qu'il y a de plus concret dans votre allocation, c'est la suggestion de l'institution d'une Commission d'enquête indépendante et qualifiée, qui aurait pour tâche de trouver et proposer un organisme permanent capable de remplacer le droit de grève dans les services publics.

Je souhaite que votre proposition, qui est celle que j'ai préconisée (Tribunaux du travail pour le secteur public)

par la publication de plusieurs articles et cela depuis 4 ans, aura plus de poids, venant d'une autorité reconnue, que celle venant d'un petit ex-chef ouvrier retraité, mais ayant plusieurs expériences en la matière.

Je vous souhaite bonne santé et bonne chance.

René Harmegnies
943, Ave Painchaud
Québec 6

Note: Vous pourriez faire parvenir copie de votre allocation à votre autre élève Jean Marchand, car cette formule irait, aussi très bien pour les services publics du Fédéral.

Séparatisme, souveraineté ou indépendance

M. le rédacteur en chef,

Séparatisme, souveraineté ou indépendance, ce sont 3 termes qui ont des significations et nuances différentes et qui sont utilisés à toutes les sauces selon l'individu qui en fait usage.

Le fédéraliste utilisera le terme "séparatiste" sachant que celui-ci sert de loup-garou auprès de ses lecteurs ou auditeurs activant ainsi la crainte de l'électeur québécois encore mal avisé; on dira qu'au lendemain de la prise du pouvoir d'un Parti québécois celui-ci établira une barrière ou un mur séparant le Québec du reste du monde. (Voltaire n'a-t-il pas dit: "Mentez, mentez il en restera toujours quelque chose?")

Les termes "souveraineté et indépendance" ont une certaine analogie mais un sens différent du séparatisme; ils signifient tout simplement que le Québec devenu adulte désire agir comme tel.

A l'échelle provinciale pourquoi les Québécois adultes ne pourraient-

ils pas voler de leurs propres ailes? Pourquoi leur faut-il encore aller demander à "Poupa Pet" et à ses acolytes la permission pour choisir le genre d'immigrants qui leur convient? Pourquoi a-t-il fallu passer par Ottawa pour obtenir la permission d'établir une loterie québécoise? Pourquoi payer un tribut à la gendarmerie royale alors que nous avons notre sûreté québécoise pour nous protéger? Pourquoi une délégation québécoise ne peut-elle assister à un congrès francophone dans un pays quelconque sans au préalable obtenir l'autorisation d'Ottawa? etc... etc... etc.

On parle aujourd'hui d'étapes pour atteindre l'indépendance que tant de Québécois souhaitent. Je me permets ici d'apporter une comparaison de mon cru pour atteindre cet objectif.

Lorsque nous prenons un repas nous commençons par l'entrée suivie du potage, du mets principal et enfin du dessert. Le Parti québécois a maintenant terminé l'entrée en devenant l'opposition officielle à l'Assemblée nationale en octobre 1973: le potage suivra lorsqu'il accèdera au pouvoir aux prochaines élections; le mets principal correspondra au processus qu'il aura à suivre, de concert avec la majorité des citoyens québécois, pour passer à l'indépendance, et enfin le dessert sera le jour "J" qui consacra définitivement le droit des citoyens du Québec à prendre leurs propres décisions sans avoir l'humiliation d'aller s'agenouiller devant qui que ce soit pour diriger ses propres destinées.

Ronald Roy,
465, 49ième Rue ouest,
Charlesbourg.



Le protecteur du citoyen défend tout d'abord le "système" établi

M. le rédacteur en chef,

Il y a quelques jours nous apprenions que le protecteur du citoyen avait encore une fois protégé le "système et ses amis". Personnellement cela ne m'a pas surpris, car ayant moi-même fait appel à ses services dans le passé à plusieurs reprises sans succès, je me suis rendu compte que le protecteur du citoyen est en fait le protecteur acharné du système. Et quand on y pense, c'est normal.

C'est le système qui a établi le protecteur du citoyen et le système connaît et applique mieux que quiconque le principe suivant: "Toute maison divisée contre elle-même tombera" et le système n'est pas intéressé à tomber.

Le système, c'est le pouvoir policier, le pouvoir judiciaire et le pouvoir politique. Un policier d'une ville étrangère peut entrer dans votre domicile sans mandat, vous arrêter par la force devant votre épouse et vos enfants sans explication, vous passer les menottes, vous emmener au poste, prendre vos empreintes digitales, votre photo, vous garder toute la nuit sans vous permettre d'appeler un avocat et vous faire passer en cour à la première heure le lendemain.

Ensuite vous allez voir un avocat. Erreur, c'est encore le système; il ne croit pas un mot de ce que vous lui racontez mais accepte quand même de vous défendre si on peut dire.

À la Cour les policiers ne sont plus les mêmes qu'à l'arrestation, arrivent avec des preuves fabriquées de toutes pièces et ne disent pas un mot de vérité dans leurs témoignages. Le juge vous regarde comme un lépreux si vous tentez le moindre geste pour vous défendre.

La police peut encore venir vous cueillir à votre travail et vous emmener à Orsainville sans autre avertissement parce que vous refusez de faire certifier un chèque pour payer une amende au ministère de la Justice. Ni le protecteur du citoyen ni personne n'a pu me référer à une loi qui oblige quiconque à faire certifier un chèque pour quelque raison que ce soit.

Si vous vous adressez au pouvoir politique soit le ministre de la Justice, il vous répondra que tout est bien sans avoir posé une seule question sur le bien-fondé de votre plainte.

La sécurité routière

M. le rédacteur en chef,

J'ai fait parvenir au Directeur général de la Sûreté du Québec, au Directeur du Bureau des véhicules-automobiles et au ministre de l'Éducation la requête suivante:

1. Attendu qu'il serait opportun que les étudiants fréquentant les écoles polyvalentes reçoivent une certaine notion élémentaire relative à la circulation routière.

2. Attendu qu'il serait également opportun de diffuser pareille documentation à toutes les personnes détentrices d'un permis de conduire, vu que certains conducteurs n'ont jamais eu l'occasion de suivre un cours de conduite et ignorent totalement les symboles et la signalisation routière.

Il est suggéré que certaines séances d'information accompagnées de documentation appropriée soient faites au niveau des écoles polyvalentes

Le système est fait pour protéger les profiteurs du système, on l'a vu récemment, et ceux qui doivent payer pour maintenir le système ne peuvent espérer aucune clémence du système.

Pour ma part, j'ai goûté au système et j'ai encore en ma possession plusieurs preuves de mes dires et je considère le protecteur du citoyen comme un imposteur qui vit aux dépens de celui qu'il dit protéger.

Roland Leclerc,
48 Johnny-Parent,
Loretteville.

dans tout le territoire du Québec, permettant aux étudiants de se familiariser avec la sécurité routière, la signalisation routière.

Que la même documentation soit expédiée, à tout détenteur de permis de conduire, lorsque son permis devient renouvelable, afin que toute personne possédant un permis de conduire puisse bénéficier d'un minimum d'information.

Le tout, fait dans un but préventif, visant à obtenir une plus grande sécurité routière sur tout le territoire du Québec.

De plus, il serait fortement à recommander que la Sûreté du Québec puisse continuer et augmenter les émissions qu'elle poursuit à la radio; qu'elle poursuive les mêmes émissions à la télévision et sur les journaux.

Philippe Goulet,
St-Prospier, Dorchester

LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:
Jacques-G. Francoeur

Président et directeur général:
Paul-A. Audet

Rédacteur en chef et Editeur adjoint:
Claude Beauchamp

Vice-président du conseil:
Jean-Guy Faucher

Directeur de l'information:
Claude Masson

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.



Charogne: un sujet tabou au Parlement

par Pierre CHAMPAGNE

Outre quelques commentaires, l'affaire de la charogne était taboue, hier, au Parlement. Personne ne voulait s'aventurer à en parler pour mille et une raisons.

Le premier ministre ne voulait rien dire, "laissant à M. Lalonde, le solliciteur général, l'initiative de le faire". Celui-ci, comme on le sait, nous en parlera au début de la semaine prochaine.

Le solliciteur général pourrait bien porter des accusations contre quelques-uns des 30 présumés charognards envers qui le juge Dutil recommande de la faire dès la semaine prochaine.

Ce sont les seuls commentaires que nous avons pu recueillir, hier, à la suite de la publication, jeudi soir, du rapport intérimaire de l'enquête sur le crime organisé

portant sur l'introduction frauduleuse de viande impropre sur le marché de la consommation humaine.

Selon le nouvel attaché de presse du solliciteur général, M. Raymond Bélanger, un exemplaire du rapport Dutil est déjà entre les mains de Me François Tremblay, nommé cette semaine, directeur des Affaires criminelles, "et l'on devrait savoir à quoi s'en tenir au début de la semaine prochaine."

Il n'a pas voulu préciser si le gouvernement portera ses accusations directement, comme il l'a fait, il y a un mois, contre dix charognards de deux réseaux différents, ou s'il procédera, cette fois-ci, par enquête préliminaire afin de découvrir s'il y a vraiment matière à procès.

Le principal intéressé dans

l'affaire, l'ex-ministre de l'Agriculture et maintenant aux Terres et Forêts, M. Normand Toupin, n'avait pas vu le rapport puisqu'au moment où il était déposé, M. Toupin était en tournée provinciale dans l'Abitibi. De retour à Québec, hier soir, il doit être à Matane aujourd'hui, mais, selon son attaché de presse, M. Toupin ne fera pas de commentaires avant "le début de la semaine prochaine alors qu'il continuera sa tournée dans la région de Trois-Rivières."

mond, "est à parfaire l'analyse du rapport et il fera part de ses commentaires aux journalistes au début de la semaine prochaine".

Du côté de l'Opposition, même problème. Le porte-parole de l'Union nationale, lui-même ex-ministre de l'Agriculture, M. Clément Vincent, cherchait toujours hier matin un exemplaire du rapport Dutil pour le scruter en fin de semaine. Pas de commentaires avant lundi.

dimanche que nous pourrions connaître son opinion sur le rapport, et René Lévesque

devait, pour sa part, tenir une conférence de presse à Montréal.

L'actuel ministre de l'Agriculture, M. Kewin Drum-

Camil Samson était en dehors de la ville pour la journée et ce n'est pas avant

Le Conseil des salaisons s'étonne de la bienveillance du juge Dutil

par Marc LESTAGE

La publication du rapport Dutil sur le commerce de la viande avariée au Québec ne changera rien à la position du Conseil des salaisons du Canada, qui s'étonne des déclarations récentes du juge Dutil selon lesquelles 90 pour 100 des petits abattoirs peuvent continuer à fonctionner au Québec.

"Il ne sert à rien de se perdre dans des constatations troublantes si le gouvernement ne réagit pas pour corriger une situation qui a déjà été dénoncée", commentait, hier matin au SOLEIL, le directeur général du Conseil des salaisons du Québec, M. Roland Soucy, de Montréal.

Le Conseil des salaisons s'est d'ailleurs donné un comité spécial chargé de faire l'examen approfondi du rapport présenté mercredi par le juge Dutil.

"Notre position dans cette affaire est cependant bien établie, commente M. Soucy. Il faut l'application rigoureuse et immédiate des nouveaux règlements promiss par M. Drummond depuis quel que temps sur les petits abattoirs; l'établissement d'un contrôle au niveau des encans où tous les animaux destinés à l'abattoir devraient passer; l'application rigoureuse de l'inspection à tous les niveaux et enfin la mise en application au plus tôt de l'assurance-bétail pour protéger les producteurs".

Cette position est conforme à ce que le Conseil de l'alimentation du Québec doit soumettre au ministre de l'Agriculture Kevin Drummond, à la suite de la publication du rapport Dutil, si l'on s'en remet au compte-rendu de la dernière assemblée du Conseil de l'alimentation.

On apprend, de même source, que le ministère de

l'Agriculture (du moins ses hauts fonctionnaires) tient à imposer son règlement de contrôle de la qualité aussitôt que possible.

On en serait au stade du recrutement du personnel, ce qui pose des difficultés. Par contre, le nouveau règlement concernant les petits abattoirs devrait être appliqué progressivement à compter du 4 novembre, date d'expiration du délai accordé par M. Drummond.

Entre-temps, le ministère de l'Agriculture doit s'efforcer de répondre aux demandes des propriétaires de petits abattoirs en adoucissant les normes concernant la construction des bâtiments et en les aidant à se regrouper avec un programme de subventions qui sera voté à cette fin.

Enfin, des membres du Conseil des salaisons affirment avoir appris récemment, à Québec, du ministre Kevin Drummond, que les règlements concernant les petits abattoirs ne seront pas modifiés en ce qui concerne les normes nouvelles d'hygiène et de contrôle de la qualité, avant leur application, n'en déplaît aux propriétaires de petits abattoirs.

C'est à cette occasion que des dirigeants du MAQ avaient qualifié d'exagérées les déclarations du juge Dutil, selon lesquelles 90 pour 100 des petits abattoirs peuvent continuer à fonctionner

comme dans le passé et que leurs ventes ont augmenté depuis quelques mois. Le juge Dutil avait fait ces observations lors de la tournée du Québec, effectuée en septembre.

jacques langlois
OPTICIEN
D'ORDONNANCES
BIENTOT
CENTRE JADIS
CHARLESBOURG

jacques langlois
OPTICIEN
D'ORDONNANCES
VERRES DE CONTACT

REPARATIONS DE MAISONS

SALLE DE JEUX SOUS-SOL

TOUTES REPARATIONS RENOVATION DE CUISINE RECouvreMENT EXTERIEUR

TRAVAUX EXECUTES PAR DES EXPERTS
GARANTIE DE 20 ANS
CONSULTEZ DE VRAIS SPECIALISTES

RENOVATION DECOR DE QUEBEC INC.
188 AV. LAMONTAGNE, QUEBEC 3.
522-2084

jacques langlois
OPTICIEN
D'ORDONNANCES
LUNETTES

jacques langlois
OPTICIEN
D'ORDONNANCES
HOTEL-DIEU DE QUEBEC
694-5086

CHEZ LES MAÎTRES - NETTOYEURS SUIVANTS:

Teinturerie Française
524-4686
• 1480, de la Canadienne, Québec.
• 1029, rue Cartier, Québec.
• 1003, route de l'Eglise, Ste-Foy.

Teinturerie Québec
529-8491
• 155 boul. Wilfrid-Hamot, Québec.

BUANDERETTES
Deltanet
• 1345, chemin Ste-Foy, St-Sacrement.
• Plaza Laval, Ste-Foy.
• 8375 boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg.

* Service de livraison à domicile si désiré.

NETTOYAGE CUIR ET SUEDE
PROCÉDÉ EXCLUSIF "SUEDE LIFE"

lustre satin

10 ANS D'EXPERIENCE TRAVAIL GARANTI

chauffe-eau CASCADE
louez-le...
\$2.25 par mois

GUILLOT
ÉLECTRICITÉ - PLOMBERIE - CHAUFFAGE
SERVICE RAPIDE JOUR ET NUIT: 661-9211

AQUILON
Nous imperméabilisons tout genre de toit avec un enduit de plastique résistant.

Ne cherchez plus, nous avons qualité et bas prix.

DES PROBLEMES DE TOIT DEMANDEZ NOS PRIX

ENDUIT DE PLASTIQUE RÉSISTANT (CHOIX DE COULEURS)
BARDEAU D'ASPHALTE
ASPHALTE À CHAUD ET À FROID (toits plats)

SERVICE TÉLÉPHONIQUE 24 HRES. ESTIMATION GRATUITE **849-5608**

AUX PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

La deuxième phase du **Schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec**

Le concept

Étude et recommandations de la Commission d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec, d'une importance capitale pour l'avenir de la C.U.Q.

- Nécessité d'une planification du développement de la Communauté.
- Proposition du concept: un centre-ville et des centres secondaires.
- Amélioration de la qualité de vie au sein de la Communauté.
- Protection de l'environnement.
- Contrôle de l'utilisation du sol et des densités dans le centre-ville.
- Amélioration prioritaire du transport en commun.
- Conservation et mise en valeur des paysages.
- Répartition du développement prévu, d'ici l'an 2000, dans la C.U.Q.
- Politiques d'interventions générales et spécifiques...

Un rapport de 82 pages et 3 plans en couleurs 32" x 40" (échelle 1/50 000) avec commentaires. \$9

EN VENTE À LA LIBRAIRIE DES PUL
AVENUE DE LA MÉDECINE (ENTRÉE SOUS LA MURALE)
CITÉ UNIVERSITAIRE, SAINT-FOY

HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI À VENDREDI 8h30 à 17h30 - SAMEDI 9h à 17h
TÉL.: 656-2320

BON DE COMMANDE
Veuillez m'envoyer _____ exemplaire(s) du SCHEMA D'AMENAGEMENT DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE QUEBEC. L'exemplaire \$9.
 Paiement ci-joint ou à percevoir sur mon crédit
 CHARGEX NO _____ MASTER CHARGE NO _____
 À facturer (pour achat de \$25 ou plus)

Signature _____
Nom (lettres moulées) _____
Adresse _____

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
C.P. 2447, QUÉBEC G1K 7R4

LE SOLEIL

tarifs d'abonnements

LIVRAISON À DOMICILE, DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.00 PAR SEMAINE. SEPTIÈMES ET PORT CARTIER DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.25 PAR SEMAINE. PRIX À L'UNITÉ, DU LUNDI AU VENDREDI 0.25, LE SAMEDI 0.40

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE:
Par porteur, lundi au samedi:
Sept-Îles et Port Cartier (par porteur)
Par la poste, lundi au samedi (Est-Prév. de Québec)
Autres comtés du Québec et ailleurs au Canada
Pays étrangers

	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par porteur, lundi au samedi:	\$12.50	\$25.00	\$50.00
Sept-Îles et Port Cartier (par porteur)	\$15.75	\$31.25	\$62.50
Par la poste, lundi au samedi (Est-Prév. de Québec)	\$12.50	\$25.00	\$50.00
Autres comtés du Québec et ailleurs au Canada	\$15.00	\$30.00	\$60.00
Pays étrangers	\$20.00	\$40.00	\$80.00

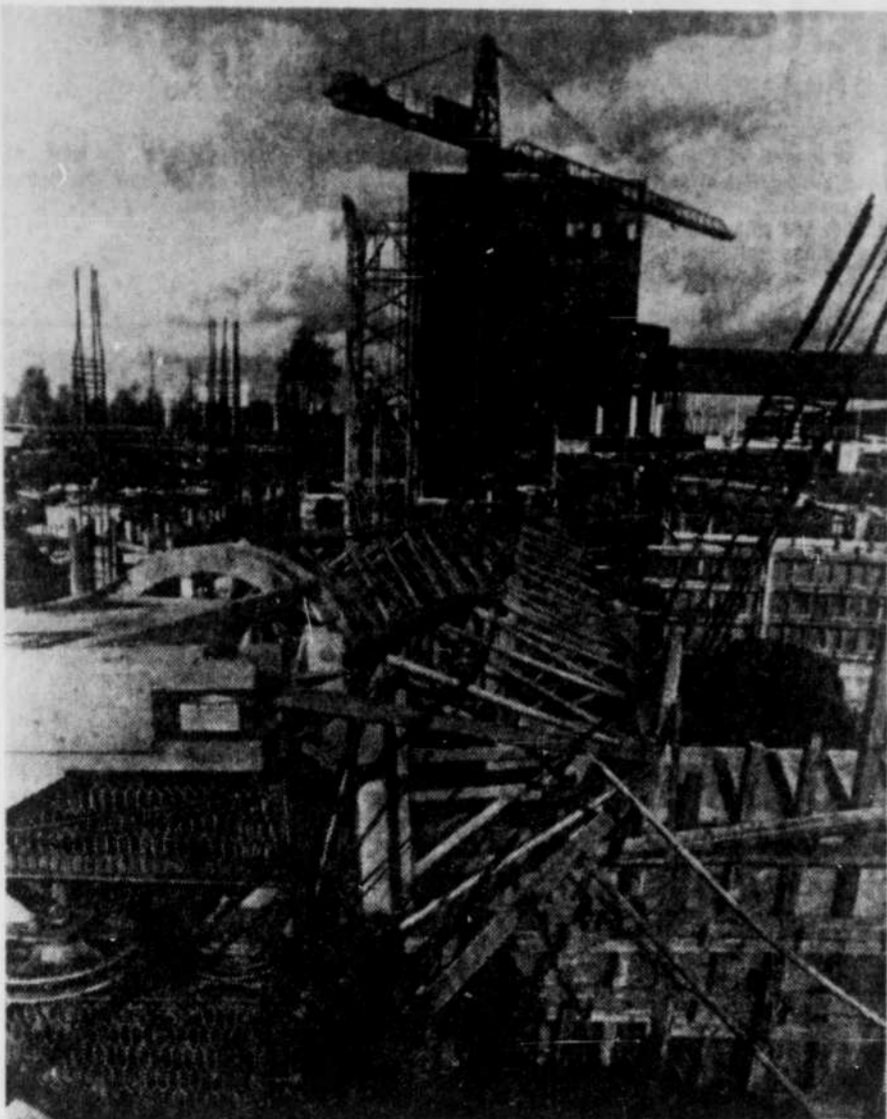
SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec nous de 8h30 à 19h30, samedi de 8h30 à 11h30
647-3334

RENSEIGNEMENTS 647-3233
RÉDACTION 647-3394

SERVICE DE LA PUBLICITÉ
ANNONCES CLASSÉES 647-3311
CARRIÈRES ET PROFESSIONS 647-3266
PUBLICITÉ - DÉTAILLANTS 647-3435
PUBLICITÉ GÉNÉRALE 647-3536

AUTRES SERVICES
ACHATS 647-3241
CRÉDITS ET RECOURS 647-3236
PERSONNEL 647-3219
PROMOTION 647-3342

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au no 390 est, rue Saint-Vallier, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans Le Soleil. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".



Deux ouvriers sont morts et trois autres ont été blessés alors qu'une grue géante s'est effondrée au chantier de construction du Château Mirabel, futur hôtel du Canadien Pacifique, à l'aéroport de Mirabel. A l'arrière-plan, une grue semblable à celle dont on voit les débris à terre.

L'accident à Mirabel soulève un tollé dans les milieux syndicaux

L'accident survenu, jeudi, sur le chantier de construction du Château Mirabel, à l'aéroport de Mirabel, n'a pas tardé à soulever un tollé général dans le monde syndical.

Deux hommes avaient été tués et trois autres blessés alors que l'armature d'une immense grue s'est effondrée.

Pour Yvon Leclerc, secrétaire du syndicat de la construction des Laurentides (CSN), c'est presque un acte criminel. "L'inspecteur Étienne Milot du ministère du Travail, est venu mardi pour déposer un avis de déficience sur la grue mécanique. Deux jours plus tard, deux ouvriers meurent et trois autres ont failli connaître le même sort. Si la grue était tombée de l'autre

côté, 50 hommes auraient pu être tués."

M. Leclerc a révélé que le syndicat avait formulé une plainte demandant un agent de sécurité, il y a trois semaines, comme il est prévu dans le code de sécurité touchant les chantiers de construction de plus de \$5 millions.

La firme Richard et B.A. Ryan Construction, chargée de la construction de l'hôtel du Canadien Pacifique, a refusé d'accorder un agent de sécurité au syndicat, alléguant que le directeur du projet pouvait accomplir ce travail.

M. Leclerc a aussi souligné qu'aucun ouvrier ne doit travailler dans le trou lors de la réparation ou la vérification d'une grue. Au moment de l'accident, 50 hommes travaillaient dans le trou.

À Québec, où il participe à l'Opération adhésion syndicale de la CSN, Michel Bourdon, président de la Fédération du bâtiment et du bois (CSN) a déclaré: "Combien en faudra-t-il pour que Fernand Daoust considère l'importance d'une rencontre de toutes les parties?"

Pour sa part, l'ex-tuteur de la FTQ-construction, M. Fernand Daoust, qui est toujours le porte-parole de cet organisme, s'est également dit bouleversé par cet accident. "C'est un véritable massacre des travailleurs, dont la responsabilité retombe sur les épaules du premier ministre Bourassa et de son gouvernement. Ces faits démontrent aussi l'urgence de la mise en application du programme énoncé par la FTQ-construction, au début de la semaine, de façon à mettre un terme à cet hécatombe, a-t-il conclu.

le monde

Les manoeuvres de l'Otan en Allemagne: trois morts

ITZINGEN, Allemagne (AP) — Un chasseur bombardier de l'armée de l'air américaine participant aux manoeuvres de l'Otan s'est écrasé hier dans un champ près de Tauberbischofshiem. Ses deux occupants ont été tués.

L'appareil appartenait à la base de Bitburg, située près de la frontière germano-belge. Il participait à l'exercice "Reforger" au moment de l'accident.

Un commandant de char a également été victime de ces manoeuvres: le "M.60" qu'il commandait s'est écrasé dans un ravin à la suite d'une fautive manoeuvre.

Une octogénaire doyenne des passagers du premier vol de "Concorde"

TOULOUSE (AP) — Mme Aurélie Oullie, 82 ans, a pris son billet pour le premier vol de "Concorde" sur Rio.

Veuve d'un contrôleur des P.T.T., Mme Aurélie Oullie a déclaré: "Je tiens essentiellement faire connaissance avec ce merveilleux avion et je serais allée tout aussi bien à New York ou à Tokyo. Je profiterai de l'escalade de trois jours pour faire du lèche-vitrines avant de regagner ma paisible maison de retraite."

Leone en Urss

MOSCOU (AFP) — M. Giovanni Leone, président de la République italienne, se rendra en visite officielle en Union soviétique dan la deuxième quinzaine de novembre, annonce l'agence Tass.

Le chef de l'Etat italien et son épouse seront les invités du présidium du Soviet suprême de l'Urss.

Accepté aux Etats-Unis

SANTIAGO (AP) — Le premier ancien détenu chilien autorisé à s'installer aux Etats-Unis, M. Pedro Huertas Tapia, a quitté Santiago pour San Francisco. Etudiant en médecine de 22 ans, il avait été arrêté en novembre 1974 bien que n'ayant jamais appartenu à un parti politique. Washington a décidé d'accueillir "un nombre limité de détenus et de réfugiés chiliens et leurs proches familles".

Postes: net progrès...

(Suite de la première page)

M. Mackasey contestait depuis le début des négociations la possibilité que les 22.000 postiers canadiens puissent accorder majoritairement un mandat de grève à leurs dirigeants syndicaux. Or le vote de grève non équivoque des postiers cette semaine a clairement répondu aux questions du ministre à ce chapitre.

Par ailleurs le 2 octobre dernier, M. Mackasey déclarait à Toronto qu'il n'y avait pas véritablement de problème monétaire dans ces négociations.

Cette semaine M. Mackasey s'empresait de déclarer que le cas des 22.000 postiers ne tombait pas absolument dans le programme anti-inflationniste du gouvernement, ajoutant qu'il irait lui-même devant le Bureau de surveillance de Jean-Luc Pepin défendre l'entente monétaire qui pourrait inter-

venir entre les postiers et leur employeur.

On ne peut que voir là une ouverture en vue d'un règlement au niveau monétaire.

Quant aux deux autres clauses principales dans ces négociations, soit la question des employés occasionnels et celle de l'automation, il importe de souligner que les formules avancées par le juge Jean Moisan dans son rapport de conciliation ont été agréées par les deux parties représentées au bureau de conciliation.

Bien qu'il soit nettement prématuré de dire qu'un règlement est en vue aux Postes, les circonstances et le fait que les deux parties soient finalement face-à-face permettent cependant de croire qu'on est sur la bonne voie.

Salaire minimum...

(Suite de la première page)

au Québec, M. Jean Cournoyer, alors ministre du Travail, avait déclaré qu'il entendait donner suite aux recommandations contenues dans le rapport, quant au taux de salaire en tout cas.

Le rapport recommandait d'abord "que le taux du salaire minimum soit fixé à \$2,60 l'heure, à compter du 1er mai 1975", ce qui a été fait avec un mois de retard.

Le groupe de travail Castonguay demandait aussi "que par la suite, le taux général du salaire minimum soit ajusté tous les six mois selon l'indice de l'augmentation du salaire horaire moyen pour l'ensemble des industries situées au Québec".

Le rapport recommandait enfin que des ajustements de rattrapage de \$0,15 et de \$0,05 l'heure soient effectués le 1er novembre 1975 et le 1er mai 1976.

C'est précisément l'application de ces deux dernières recommandations que reporte actuellement le gouvernement.

Mgr Guy Bélanger est décédé



Mgr Guy BELANGER

Terrassé par un deuxième infarctus en moins d'un an, Mgr Guy Bélanger, évêque de Valleyfield, est mort mercredi soir, à l'âge de 47 ans, à l'hôpital de Cartierville.

L'évêque Bélanger était l'une des personnalités les plus brillantes de l'Eglise du Québec. Il assumait la responsabilité de l'enseignement religieux à l'épiscopat et avait joué, à ce titre, un rôle important lors de la récente assemblée des évêques, qui portait sur cette question. Tout au long de sa carrière d'action intensive, il conserva un penchant pour la contemplation et l'écoute des autres. C'était là peut-être le trait dominant de sa personnalité et de son action pastorale.

Mgr Bélanger avait été ordonné évêque de Valleyfield, le 23 novembre 1969, à l'âge de 41 ans et à la tête du plus petit diocèse du Québec, il ne devait pas tarder à s'imposer comme l'un des éléments novateurs de l'épis-

copat dans la période effervescente de l'après-concile.

Il jugeait la sécularisation de la Société québécoise comme une évolution positive "allant dans le sens de l'histoire" mais il croyait utile de revenir à une religion davantage centrée sur le culte.

Son dernier geste pastoral important aura été de fonder à Valleyfield un centre d'accueil et de formation pour les jeunes qui pourraient être attirés par l'action de l'Eglise.

Dans son testament, il a demandé que son cercueil soit porté en terre par un groupe de jeunes gens se préparant au sacerdoce.

Frappé par une première crise cardiaque, le 1er février dernier, il avait pu reprendre depuis peu ses activités quand il fut victime d'un deuxième infarctus, il y a environ un mois.

Serta

lutte contre l'inflation



Le système de support BACK-UP® exclusif à Serta assure confort et fermeté — sans dureté — pour un sommeil réparateur, chaque nuit, des années durant.

Suprême Médaille Signature Avanti

Jugez par vous-mêmes!

AVANT

le 1er août 1975, nos modèles Perfect Sleeper* Médaille, Signature et Avanti se vendaient aux mêmes prix, à quelques exceptions près, que les Beautyrest Back Care I, II et III, signe de qualité équivalente.

APRES

le 1er août et tant et aussi longtemps que ce sera possible, Serta maintient ses prix, alors que les prix de Beautyrest ont augmenté de façon marquée.

Ensemble Matelas et Sommier Format	Perfect Sleeper Avanti	Beautyrest Back Care III	Perfect Sleeper Signature	Beautyrest Back Care II	Perfect Sleeper Médaille	Beautyrest Back Care I
3'3"	\$340	\$400	\$320	\$380	\$280	\$320
4'6"	400	460	380	440	340	380
Queen, 60"x80"	460	520	440	500	400	440
King, 78"x80"	640	720	600	670	560	600

Non, nos ressorts ne sont pas ensachés individuellement, mais plutôt conçus et reliés ensemble en une carcasse brevetée pour assurer un meilleur support à votre dos et un sommeil réparateur, chaque nuit, des années durant.

De fait, la carcasse Perfect Sleeper est constituée de façon à durer presque indéfiniment et c'est pourquoi Serta offre une garantie de 5 ans sans frais, sauf les coûts de transport, lorsqu'achetés et utilisés en ensemble et si le défaut résulte d'une carcasse de ressorts défectueuse, et une garantie partielle supplémentaire de 15 ans, le tout tel que décrit dans notre convention de garantie et service 20 ans.

Où trouver les matelas et sommiers-tapisiers Perfect Sleeper?

De Gananoque, Ontario, à St-Jean, Terre-Neuve, dans plus de 600 magasins entre autres chez Eaton's, Légaré, les Magasins BV, la Cie Paquet, Valiquette, Woodhouse, A. Bélanger (Détail), Dupuis, Gagnon Frères.

N'attendez pas trop! Soyez à l'avant-garde, dormez sur un Perfect Sleeper de Serta.



Literie ruban bleu du Canada Ltée

licencié SERTA pour l'est du Canada

*Disponible également dans les modèles "Suprême" et "Holiday", à prix moindres.



**EPICIERS
UNIS
INC.**



GAGNANT AU RAYON DES
PRODUITS LAITIERS
MARCHÉ G.P. INC., RIMOUSKI



De gauche à droite, M. Charles Mayrand, président A.D.A., M. Daniel Bérubé et M. Germain Pelletier, respectivement gérant et président de Marché G.P. Inc., ainsi que M. P. Lajeunesse, directeur des membres associés de l'A.D.A.



GAGNANT POUR LA MEILLEURE
PRESENTATION DU DOSSIER:
J.B. LAPOINTE INC.
254, ST-AMBROISE, QUÉBEC



M. Dollard Desjardins de la Revue de l'épicerie, remet un cadeau souvenir à Mme Fernande Lapointe, propriétaire de J.B. Lapointe Enr., en compagnie de M. Charles Mayrand, président de l'A.D.A.

DES MEMBRES DES EPICIERS UNIS INC., SE DISTINGUENT LORS DU CONGRES DE L'ASSOCIATION DES DETAILLANTS EN ALIMENTATION DU QUEBEC (A.D.A.), TENU A MONTREAL LES 4, 5, 6 ET 7 OCTOBRE 1975

L'ÉPICIER DE L'ANNÉE
GAGNANT DE LA MÉDAILLE D'OR
M. FLORENT LABONTE, CASINO D'AUBAINES
STE-MARIE DE BEAUCE



De gauche à droite, M. J.G. Lord, président ex-officio des membres associés de l'A.D.A., M. Florent Labonté, épicier de l'année, ainsi que M. Charles Mayrand, président de l'A.D.A.

La médaille d'or est décernée à l'épicerie qui par sa performance, sa qualité de présentation dans les différents rayons de son épicerie, s'est classé comme étant le meilleur épicerie pour l'année 1975.

CE SONT MERITE DES CERTIFICATS D'EXCELLENCE:

GUY BOUCHARD INC. Place People, Mont-Joli
GUY BOUCHARD INC. 172, Fraser, Matane
A. BLOUIN INC. 1370, Ch. Ste-Foy, Québec
CASINO D'AUBAINES Galeries de la Chaudière
Ste-Marie de Beauce

Z. RIVARD INC. 1011, Bourlamaque, Québec
J.B. LAPOINTE ENR. 254, St-Ambroise, Québec

ROSET INC. 1368, Maguire, Sillery, Québec
MARCHÉ G.P. INC. 376, Cathédrale, Rimouski
MARCHÉ G.P. INC. 780, Du Phare, Matane
MARCHÉ G.P. INC. 40, rue Doucet, Mont-Joli
MARCHÉ G.P. INC. Place Sybrel, Amqui

ONT ÉTÉ MIS EN NOMINATION:

POUR LA MÉDAILLE D'OR
MARCHÉ G.P. INC. 376, Cathédrale, Rimouski
CASINO D'AUBAINES Galeries de la Chaudière, Ste-Marie de Beauce
AU RAYON DE L'ÉPICERIE
CASINO D'AUBAINES Galerie de la Chaudière, Ste-Marie de Beauce
AU RAYON DES VIANDES
A. BLOUIN INC. 1370, Chemin Ste-Foy, Québec
AU RAYON DES FRUITS ET LÉGUMES
MARCHÉ G.P. INC. 780, Du Phare, Matane
ROSET INC. 1368, av. Maguire, Sillery, Québec
AU RAYON DE LA BIÈRE
GUY BOUCHARD INC. 172, rue Fraser, Matane

L'avenir de la profession inquiète les infirmières

par Marie CAQUETTE

Les infirmières québécoises craignent une fois de plus pour l'avenir de leur profession. Depuis toujours engagées dans le sillage des médecins, les infirmières se sentent plus que jamais menacées de ne pouvoir être que des assistantes médicales ou de vagues techniciennes de la santé.

Ces craintes étaient exprimées, jeudi, par la présidente de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, Mme Jeannine Tellier-Cormier, qui faisait part des appréhensions de sa corporation professionnelle, après la publication du projet de rapport final de l'Opération sciences de la santé.

Les nouveaux programmes d'études universitaires dans le domaine de la santé, proje-

tés par les membres de l'Opération, dévaloriseraient et mettraient en danger à longue échéance la profession même d'infirmière, selon Mme Cormier. L'interprétation des infirmières est basée sur le fait que la formation des membres de l'Ordre, au niveau universitaire, serait à toutes fins pratiques limitée à un baccalauréat spécialisé en nursing. L'actuelle maîtrise en nursing et un éventuel programme de recherche doctorale seraient éliminés dans un proche avenir au profit d'une maîtrise générale en administration de la santé, ouverte à tous les travailleurs de ce secteur.

L'Ordre des infirmières transmettait récemment au comité directeur de l'Opération sciences de la santé, dont le président est le Dr Guy Saucier, ses contre-propositions dont l'essentiel

est paradoxalement en accord avec les vues du projet de rapport final de l'O.S.S. Les infirmières réclament surtout, face aux dangers appréhendés, un délai supplémentaire pour présenter des propositions concrètes et réalistes avant la publication du rapport final et un second délai avant l'application du même rapport.

Signalons que l'Opération sciences de la santé a été mise sur pied, il y a trois ans, par les ministères de l'Éducation et des Affaires sociales, dans le but, entre autres choses, de planifier les programmes d'études dans le domaine de la santé. La parution du projet de rapport final, en août dernier, mettait en terme provisoire aux activités de ses membres. Le projet, déclarait hier le Dr Saucier, au cours d'une conversation téléphonique, sera

discuté en audiences publiques avec les corporations professionnelles, durant le mois de novembre, puis avec les universités au cours du mois de décembre. Le Dr Saucier s'attend que le rapport soit déposé au ministère de l'Éducation en janvier et que ses principales recommandations soient mises en application d'ici un an. Au nombre de celles-ci, disait le président de l'Opération sciences de la santé, il y aura celle de la création de cette fameuse maîtrise générale en administration de la santé, décrite par l'Ordre des infirmières.

Le Dr Saucier commentait en outre la position assez bizarre de l'Ordre qui se bat sur les derniers milles, disait-il, pour défendre une éventuelle dévalorisation de la profession d'infirmière en proposant la création de pro-

grammes d'études doctorales en nursing. "Il y a 43.000 infirmières dans la province, je ne connais cependant que 3 docteurs en nursing. Ce que nous voulons, ce n'est pas d'empêcher les quelque 5 infirmières qui, selon nos prévisions, se rendront au doctorat d'ici 10 ans de le faire, c'est d'ouvrir les portes de l'université aux quelques milliers d'autres qui se voient interdire par un profil peut-être trop exigeant et peu respectueux de l'expérience acquise au travail par l'infirmière".

Du côté de l'Ordre cependant, la proposition d'un baccalauréat spécialisé est "inacceptable", déclarait Mlle Monique Foisy, relationniste, au cours d'une entrevue téléphonique, hier. Ce baccalauréat serait insuffisant pour former des cliniciennes, des chercheuses et des administratrices de haut calibre en nursing. De plus,

dit-elle, la maîtrise générale sonnerait un peu le glas des prétentions des infirmières à conserver le peu d'autonomie qui leur reste en les faisant passer dans le vaste creuset où seraient formés tous les travailleurs de la

santé accédant aux études universitaires de second cycle. Ainsi que l'explique Mlle Foisy, les infirmières et infirmiers souhaitent qu'on reconnaisse que la médecine et le nursing sont deux disciplines différentes et complé-

mentaires mais non assujetties l'une (nursing) à l'autre (médecine). Les infirmières réclament donc d'être assurées d'un programme de formation spécifique en nursing pour les trois cycles d'études universitaires.



DON DE \$5,000

Dans le cadre de la campagne de souscription du Pavillon de Prévention des Maladies Cardiaques, M. Raymond Gauthier (à gauche), directeur de l'usine de Québec d'Imperial Tobacco, remet à M. Gilles Rivard, président de la Corporation du P.P.M.C., un chèque de \$5,000 représentant la participation d'Imperial Tobacco, division d'Imasco Ltée à la campagne de souscription en cours. Comme on le sait, le P.P.M.C. est une initiative des clubs Rotary de Québec, Richelieu Québec, Richelieu Ste-Foy, Lions Métro et Kiwanis Québec.

La FCLSC et la santé: trop important pour être laissé aux seuls médecins?

par Roger BELLEFEUILLE

La santé est-elle une affaire trop importante pour la confier uniquement aux médecins?

Cette question controversée est le thème principal du premier congrès d'orientation de la jeune Fédération des centres locaux de services communautaires (FCLSC) qui s'est ouvert hier, au Centre municipal des congrès, à Québec, pour se terminer demain.

Le CLSC, structure relativement nouvelle dans le réseau des services de santé et des services sociaux, n'a guère eu la vie facile depuis son arrivée dans le tableau, il y a près de trois ans.

Soupçonnée de certaines menées révolutionnaires par des députés libéraux, boudée par la Fédération des médecins omnipraticiens (qui y voyait, entre autres dangers, un tremplin vers une formule plus généralisée de salariat), confrontée par des luttes idéologiques internes, trouvant mal sa place entre les fonctions des départements de santé communautaire et celles des centres de services sociaux, cette porte d'entrée privilégiée au réseau des services socio-sanitaires, qu'est le CLSC, n'est restée qu'entrebaillée jusqu'ici.

Le CLSC devait être, en outre, le lieu par excellence où des représentants de diverses professions tenteraient, dans une approche globale, et dans un premier temps, de trouver des solutions à des problèmes d'ordre individuel ou familial. Par exemple, des problèmes de santé peuvent être causés par des conditions d'habitation insalubres ou une alimentation déficiente. Un faible rendement scolaire peut prendre sa source dans un conflit au niveau des parents.

Mais des rivalités interprofessionnelles se sont fait jour, et l'approche multidisciplinaire ou d'équipe souhaitée n'a pas encore donné tous ses fruits.

D'autre part, une équipe d'experts mise sur pied par le ministère des Affaires sociales, dans le cadre d'une opération-bilan des CLSC, n'a pas réussi, non plus, à faire l'accord sur les diverses orientations devant être imparties à ce type d'établissement.

Un groupe mettait en veilleuse le développement communautaire comme type d'intervention, cependant qu'un autre y trouvait une place de premier plan, au même titre que les fonctions de santé et de services sociaux.

La nouvelle fédération ne s'est jamais prononcée, à notre connaissance, sur ce rapport de l'opération-bilan.

Il ressort, par contre, que le ministre des Affaires sociales, qui, au cours des deux premières années d'existence des CLSC, les avait laissés voguer assez allégrement, leur imposerait maintenant des lignes d'action bien précises.

Une affaire à déprofessionnaliser

Ce sont toutes ces tendances, ces courants et ces difficultés vécus au sein des divers CLSC depuis trois ans qui sont discutés au cours de ces assises, auxquelles participent plus de 400 personnes, pour la plupart des représentants d'usagers.

Ce soir, la séance ouverte au public portera justement sur la déprofessionnalisation dans ces structures, c'est-à-dire l'élimination de certaines primautés professionnelles culturellement acquises. C'est à cette occasion que sera posée la question à savoir si la santé n'est pas une affaire trop importante pour la confier aux médecins seulement.

Les participants pourront aussi prendre connaissance d'une dizaine de réalisations

"originales" de divers CLSC, comme ils auront aussi le loisir de se pencher sur des questions de nature idéologique, comme la place de l'organisation communautaire dans cette structure.

COMPTABLES R.I.A. VOTRE CORPORATION VOUS CONVOQUE



Réginald Dugré, r.i.a., Président de la Corporation professionnelle des comptables en administration industrielle du Québec sera le conférencier invité au dîner-causerie du Chapitre de Québec, lundi le 20 octobre 1975, au Holiday Inn de Québec, Pont Pierre-Laporte à Ste-Foy, à 17.45 heures. Le sujet de sa conférence sera: "Le R.I.A. de demain - le comptable en management." (ANN.)

Bâties 3% et 4%

PORTES PRÉMONTÉES
Directement de nos usines

Comprend: — Stop — Peintures Poignées Weiser — Chambranle

SPECIAL \$24⁹⁹

Extra-spécial **CONTRE-PLAQUE 4' x 8'**

1/2" FIR américain **7⁹⁹**

3/4" EMB. canadien B.C. FIR **10⁹⁹**

Economisez VOS SOUS chez Baptiste TOUCHATOU

PLANCHES MURALES
15,000 panneaux en stock
Choix: 50 motifs différents

à compter de **\$2⁹⁹**

BOIS POUR SOUS-SOL
2' x 3' x 8' 2' x 4' x 8'
0.39 cha. 0.49 cha.

FOAM isolant 1' x 4' x 8'
\$78⁹⁹
Pour du type S.E. C'est plus qu'une aubaine. Vivez au chaud cet hiver, isolez votre maison.

ECONOMISEZ JUSQU'À 20% sur votre chauffage

BAIN 5'

LAVABO OVALE

TOILETTE EASTERN

BLANC SEULEMENT \$139⁹⁹

Maquez-vous des panes d'électricité grâce à votre **POELE DE CAMP \$59⁹⁹**

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'À 9 HRES - SAMEDI JUSQU'À MIDI.

CENTRE DE RENOVATION INC.

ST-ROMUALD 200, Rue de l'Église 839-0621

VILLE VANIER 445, Boul. Pierre-Bertrand 687-2960

ARMAGH Langlois Station, Armagh, Cité Bellechasse 466-2324

LA SEMAINE DE DIX HEURES

Les inventions modernes vont entraîner une diminution de plus en plus forte des heures de travail. On parle même de la semaine de 10 heures. Déjà une machine aussi intelligente que le système de chauffage à l'électricité Flamidor sauve, avec efficacité et pour un prix modique, plusieurs heures de travail. (ANN.)

LE SYNDICAT DE QUÉBEC

• MAIL ST-ROCH • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS

Modèle 8 R

- 8 chiffres, 4 fonctions (+, -, x, ÷)
- Touche pour calcul de pourcentage
- Constante automatique pour toutes les fonctions
- Décimale flottante
- Fonctionne sur pile 9 volts ou sur secteur avec adaptateur CA

Adaptateur \$5⁹⁵

Calculatrices électroniques Rockwell

Affichage par tube fluorescent sur large écran. Boîtier en plastique moulé, très résistant. Garantie 90 jours. Avec étui en vinyle.

19.95

Modèle 30 R

- 8 chiffres et 4 fonctions
- Décimale entièrement flottante
- Constante automatique
- Touche de pourcentage
- Calcul des racines carrées
- Fonctionnement sur pile ou sur secteur avec fiche CA

34.95

Modèle 31 R

- 8 chiffres et 4 fonctions
- Touche de pourcentage
- Mémoire adressable
- Racine carrée
- Décimale flottante
- Constante automatique
- 2 piles rechargeables et chargeur CA

44.95

Modèle 61 R

- 8 chiffres et 4 fonctions
- Décimale flottante
- Calcul en chaîne
- Mémoire
- Antilogarithmes
- Fonctions trigonométriques
- Constante automatique pour toutes les fonctions
- Fonctionnement sur piles rechargeables ou sur secteur

84.95

Modèle 63 R

- Écran de 12 chiffres
- 4 fonctions
- Logique algèbrigue
- Décimale flottante
- Touche d'exposant pour calculs scientifiques
- Niveau d'opérations avec parenthèses
- Conversion degré/radian
- Fonctions trigonométriques
- Racine carrée
- Fonctionne sur piles rechargeables ou secteur

99.95

Papeterie, Mail St-Roch, rez-de-chaussée, Place Laurier et Place Fleur de Lys.

L'affaire Reid vient d'être "tranquillement" classée



Le député libéral de Kenora-Rainy River aux Communes, M. John Reid.

par Georges ANGERS
du bureau du Soleil

OTTAWA — L'affaire Reid a été "tranquillement" classée, hier, par suite du dépôt du rapport du Comité parlementaire chargé d'étudier la question de privilège soulevée par le député libéral de Kenora-Rainy River, John Reid, à la suite de la publication, le 24 juillet dernier, d'un article dans le quotidien anglophone de Montréal, *The Gazette*.

Le quotidien avait en effet publié un article alléguant que M. Reid avait obtenu à l'avance des informations sur le budget et qu'il en avait fait part à des hommes d'affaires de son comité; en réplique, M. Reid avait soulevé en Chambre une question de privilège et intenté une poursuite en

dommages et intérêts contre le quotidien.

Dix réunions et treize témoins plus tard, le Comité parlementaire constate qu'il n'a aucune preuve indiquant que le député ait su à l'avance ce que contenait le budget et qu'il n'a également aucune preuve indiquant que la *Gazette* ait agi avec mauvaise intention.

Le comité conclut cependant que "la *Gazette* de Montréal s'est montrée au-dessus de ce que l'on peut attendre d'un journal" et insiste à l'intention des médias "sur la nécessité de faire des reportages justes et impartiaux". Rien de plus.

Interrogé sur la raison d'un rapport aussi "tranquille", le président du comité, M. Rod Blaker, a répondu qu'en l'es-

pèce il n'était pas nécessaire d'aller plus loin que ça et que de toute façon il est dans la tradition d'y aller gentiment. D'ailleurs, d'ajouter M. Blaker, c'est un rapport typiquement canadien.

Qu'est-ce que "typique-

ment canadien" signifie? "Le Canada, c'est un pays tranquille, où la presse également est tranquille", a expliqué M. Blaker.

Somme toute, une autre tempête dans un verre d'eau.

Divertissement théâtral

NATIONS-UNIES (AP) — L'ambassadeur d'Afrique du Sud à l'ONU, M. Roelof Botha, a déclaré que l'Assemblée générale est un divertissement théâtral qu'il ne faut pas prendre au sérieux.

Et le diplomate de citer l'intervention du chef d'Etat ougandais, le président Idi Aminé, qui a été ovationné

"bien qu'il soit un assassin et un sujet d'embarras pour les dirigeants africains responsables"

M. Botha, qui effectuait l'une de ses rares visites à l'ONU, a précisé que son pays ne souhaitait participer aux activités des Nations-Unies "à moins que nos droits ne soient restaurés"

DENTUROLOGISTE



Monsieur
**Fernand
Lemelin**

dans le but de mieux servir le public, a le plaisir d'annoncer l'ouverture de son nouveau cabinet situé au

**376, de la
24e Rue
à Québec**



Fernand Lemelin, D.D., T.D.C.
523-8144 sur rendez-vous seulement

Réunion d'appui à Leonard Jones

MONCTON, N.-B. (PC) — Le leader conservateur Robert Stanfield et le président national du Parti conservateur, M. Michael Meighen, ont refusé l'invitation d'assister à une réunion publique que tiendra, samedi prochain, à Moncton, une section dissidente de l'Association progressiste conservatrice locale appuyant la candidature de M. Leonard Jones au leadership du parti.

Moncton, a été élu comme député indépendant, l'année dernière, après que le PC eut refusé de reconnaître son investiture sous l'étiquette conservatrice.

Le président de la section dissidente, M. Gerald Wilson, a déclaré, hier, que MM. Stanfield et Meighen ont envoyé des télégrammes faisant part de leur intention de ne pas assister à la réunion mais sans donner de raison.

M. Jones, ancien maire de

Parlez-moi de meubles...



la galerie du meuble  **ROCHE BOBOIS**

Nous présentons le mobilier traditionnel au 1299 ouest, boulevard Charest, et les meubles contemporains (modernes) ainsi que la collection française Roche-Bobois au 18 rue Courcellette. Téléphone 681-0171

Avez-vous pris l'habitude d'aller toujours dans le même restaurant ?

Il y en a d'autres voyons... et des excellents !

Tant de restaurateurs annoncent dans nos pages gastronomiques du samedi que vous pourriez en essayer un différent chaque semaine durant des mois !

Lisez nos pages de la bonne chère du samedi dans **LE SOLEIL**




Appel d'offres RMS Numéro 7603

Le Comité Organisateur des Jeux Olympiques de 1976
Case postale 1976
Montréal, Qué., Canada
H3C 3A6

Des soumissions cachetées, adressées au:

Directeur adjoint de l'Approvisionnement
Direction générale de l'Administration
Le Comité organisateur des Jeux olympiques de 1976 (Cojo)
Case Postale 1976
Montréal, Québec H3C 3A6

Soumission pour: Un système de signalisation à multiples usages.

L'étendue des travaux comprend: la fourniture des différents éléments et panneaux pour la signalisation des autoroutes, villes, lieux olympiques, service sur un lieu olympique, acheminement vers une place (tribune, rangée, siège), requis durant les Jeux olympiques de 1976.

Ces soumissions seront reçues jusqu'à 14 heures (heure de Montréal) le mardi 4 novembre 1975.

Un dépôt de soumission équivalent à 10 p. 100 (10%) du montant total de la soumission doit accompagner cette dernière. Ce dépôt, payable à l'ordre du Cojo peut être, soit un chèque visé, ou un cautionnement d'une compagnie d'Assurance reconnue et acceptable au Cojo.

Un manuel de signalisation du Cojo est fourni aux soumissionnaires avec le cahier des charges pour une somme de \$50.00 en espèces ou chèque visé, payable à l'ordre du Cojo. Cette somme sera remboursée à la remise de ce manuel de signalisation lors de l'ouverture des soumissions.

Les intéressés peuvent obtenir ces documents au Cojo, bureau 014, 155, rue Notre-Dame est, Montréal, Québec, à partir du lundi 20 octobre 1975.

Nous vous signalons que les seules soumissions prises en considération seront celles présentées en duplicata sur les formulaires imprimés, fournis par la direction de l'Approvisionnement et remplis conformément aux directives contenues dans ces formulaires. Ces soumissions nous seront ensuite retournées dans l'enveloppe-retour fournie spécialement à cet effet.

Le Cojo ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune soumission.

Raymond Barnabé
Directeur adjoint de l'Approvisionnement
Direction générale de l'Administration

Téléphone: (514) 286-3179



Le Soleil, Reynald Lavoye

Arthur LeBlanc, quelques heures après le vol du Stradivarius, le 30 septembre dernier.

Le Stradivarius de LeBlanc a été retrouvé

par Guy DUBE

La carrière d'Arthur LeBlanc n'est pas terminée. Le violoniste de réputation mondiale se produira devant les Québécois d'ici à deux ans, comme promis.

Tel celui d'un vieillard considéré comme noyé mais qui survit grâce à l'oxygène, le cœur du virtuose de 69 ans s'est remis à battre, hier.

Arthur LeBlanc était fou de joie, hier, en identifiant positivement "son" violon Stradivarius dans les locaux de la Sûreté du Québec, boulevard Saint-Cyrille, à Québec. Il faisait penser à un enfant qui déballe ses cadeaux de Noël.

Cet instrument de haute précision, fait par le célèbre luthier italien Stradivarius, en 1733, lui avait été subtilisé par un ou des voleurs, dans la chambre qu'il occupait au Château Bel-Air de Sainte-Pétronille, Ile d'Orléans, le 30 septembre dernier.

Ce n'est pas \$110,000 ou \$200,000 que le musicien acadien reprenait dans ses mains tremblantes, hier, mais 242 années de musique douce.

LeBlanc, connu internationalement pour avoir interprété les plus grands concerts du répertoire sous la direction des chefs les plus réputés, considérait sa vie et sa carrière comme étant terminées, lorsque je l'ai rencontré dans sa modeste chambre du Château Bel-Air, au lendemain du "vol-sacrilège".

Aujourd'hui, il pourra continuer à jouer pour lui-même et pour ses amis, dans son coin tranquille de l'Ile d'Orléans. Les temps maussades de l'automne et les tempêtes de l'hiver ne l'importuneront pas. Il saura réchauffer l'atmosphère, son stra-

divarius appuyé contre son cou et son épaule.

Découverte

Si les Québécois pourront bientôt réentendre le violoniste LeBlanc, c'est surtout grâce au travail tenace et ardu des enquêteurs de la Sûreté du Québec et du poste de Québec-Métro: le sergent Bégin en tête, assisté du caporal Gigault et des agents Duguay, Bélanger, Breton et Blackburn.

Cette meute de policiers ont poussé, depuis 17 jours, leur enquête à un point tel

que le ou les voleurs ont "senté que ça chauffait".

Une information anonyme par voie téléphonique leur a en effet indiqué clairement, hier matin, l'endroit exact où se trouvait le Stradivarius et un autre violon de valeur, ainsi que deux archets (dont l'un avait été donné à LeBlanc par l'empereur d'Autriche lui-même) et deux étuis.

Tous ces objets de valeur, que certains estiment à \$110,000, mais que d'autres évaluent à plus de \$200,000

(sans parler de leur valeur sentimentale), ont été découverts parfaitement intacts dans une maison de rapports Québec.

Lac Fortin: deux chasseurs disparus

Deux chasseurs de Saint-Victor de Beauce sont disparus et l'on craint qu'ils ne se soient noyés dans le lac Fortin, situé à environ un mille et demi du village de Saint-Victor.

Les deux jeunes gens sont Yvon Mathieu, fils de M. Alfred Mathieu, et Daniel Latulippe, fils de M. Alcide Latulippe. Ils sont âgés de 20 et 21 ans.

L'enquête menée par l'agent Tanguay, du poste de la Sûreté du Québec à Saint-Georges de Beauce, a établi que les deux chasseurs avaient quitté leur domicile ensemble vers 9h30, jeudi matin, pour se rendre chasser le canard sur le lac Fortin, et qu'ils devaient revenir dîner.

Comme l'absence des deux jeunes gens se prolongeait, des parents se sont rendus au lac et des recherches ont été organisées. L'auto avec laquelle les deux chasseurs étaient partis était là et elle était bien verrouillée.

Le lac Fortin mesure environ un mille et demi par un mille. Le pédales que les deux chasseurs ont utilisé pour s'avancer sur le lac à l'affût de canards, a été trouvé à demi submergé, à environ 200 pieds de la rive. Les chercheurs ont aussi trouvé des pièces de vêtements flottant à la dérive, soit une casquette et un coupe-vent.

Les recherches se sont poursuivies jusqu'à la nuit, hier. De nombreuses chaloupes ont sillonné le lac et des hommes-grenouilles ont plongé à maintes reprises.

De nombreux concitoyens des deux familles touchées ont pris part aux recherches. En plus de la Sûreté du Québec, la Protection civile est de la partie.

Les fouilles devaient se poursuivre, aujourd'hui, si les temps s'y prêtait. Elles seront longues, craint-on, car on ne sait à quel endroit exact s'est déroulée la présomée noyade.

Le commissaire recommande des poursuites

L'incendie d'un chalet à Saint-Tite-des-Caps, le 28 mars 1967, a fait l'objet d'une enquête, hier après-midi, devant le Commissariat des incendies.

Après avoir entendu plusieurs témoins, dont le suspect, le notaire Cyrille Delage a recommandé que des accusations soient portées contre Jean-Guy Fortin, âgé de 40 ans, qui demeurait à Saint-Férol en 1967 et qui est domicilié à Giffard depuis un certain temps.

Le chalet appartenait à M. Jean-Noël Tremblay et il aurait été incendié par vengeance. Sa valeur était d'environ \$5,000.

L'enquête a par ailleurs révélé qu'un accélérateur avait été utilisé pour faciliter l'incendie.

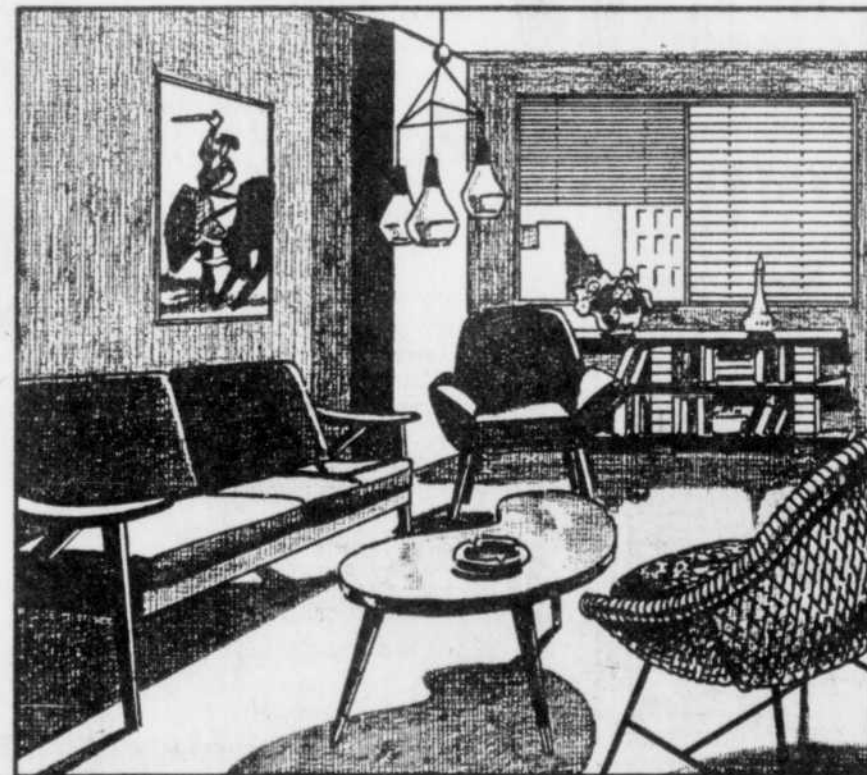
AMERICAN MARKETING ASSOCIATION SOUPER CONFERENCE
LUNDI, 20 octobre 1975

HOTEL PAUL BAILLARGEON SOUPER 5H30

Admission: \$7.00

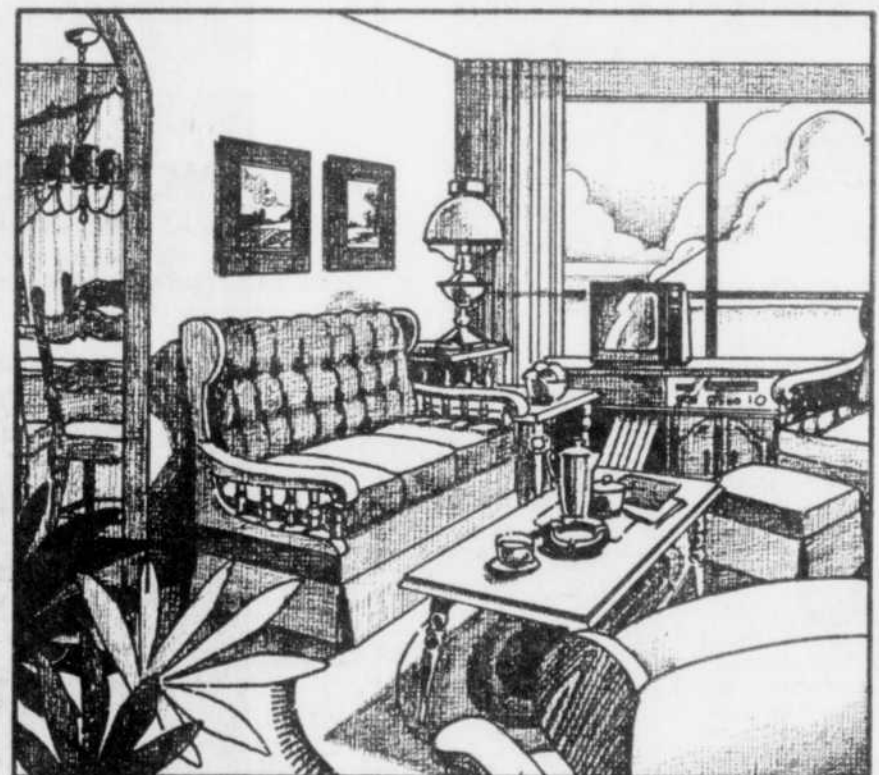
CONFERENCIER: Jacques Plourde, directeur général, Direction générale des services aux entreprises.

SUJET: Le ministère de l'Industrie et du Commerce et les services offerts aux entreprises.



Hier, c'était un mobilier tout neuf... votre joie et votre orgueil. C'était aussi votre premier "chez vous" bien à vous. Un petit trois pièces et demie où vous pouviez fermer la porte et vous retirer loin du monde.

Hier, pour meubler votre foyer, vous aviez—souvenez-vous—presque fermé les deux comptes en banque, emprunté un peu d'argent aux parents, parfois même acheté à crédit. Vous n'aviez que quelques meubles simples et fonctionnels et une bibliothèque qui n'existait que grâce à vos dons de bricoleur. Vous attendiez avec amour des jours meilleurs et un avenir ensoleillé.



Aujourd'hui, les temps ont changé. Vous avez un plus vaste logement, et votre plus grand souci a été, le jour du déménagement, de savoir où placer tous les nouveaux meubles que vous aviez achetés.

Aujourd'hui-que votre nouveau "chez vous" est bien à votre goût, ce serait peut-être le temps de jeter un coup d'oeil à votre police d'assurance-incendie. Aujourd'hui, vous possédez probablement trois fois ce que vous aviez à l'époque. Regardez donc autour de vous, avec des yeux nouveaux, puis consultez-nous car chez Wawanesa, nous sommes à votre disposition pour vous offrir toute la protection dont vous avez besoin.

pour ne pas repartir à zéro

Veuillez compléter les casiers appropriés et poster à:
WAWANESA, 2070 La Canardière, Québec, Qué.

Veuillez m'envoyer votre nouvelle brochure gratuite J'aimerais également recevoir gratuitement et sans obligations un estimé du coût de l'assurance de mes biens par Wawanesa Je suis propriétaire locataire d'une maison unifamiliale d'un duplex triplex autre construit en briques/pierrres/blocs de ciment bois avec revêtement extérieur métallique avec chauffage central ou chauffé en partie par moi .

J'aimerais obtenir les protections suivantes:
Bâtisse \$ _____ Contenu \$ _____
Ma police d'assurance arrive à échéance le _____ 19____
Nom _____ Tél _____
Adresse _____
Ville _____ Code _____

Assurance Incendie Wawanesa 661-7741
2900 des Quatre-Bourgeois, 2070 La Canardière

Nouvel horaire

en vigueur à partir du 21 avril 1975: de 9 heures à 17 heures—du lundi au vendredi

Toute fête d'anniversaire mérite un joyeux succès. Comptez sur nous.

Organiser une fête d'anniversaire, et en faire un succès, c'est agréable et facile lorsqu'on fait confiance aux spécialistes du Québec Hilton

25^e anniversaire de mariage

Tous les invités, et en particulier les époux fêtés, se souviendront longtemps de ces noces d'argent si joyeusement célébrées au Québec Hilton.

Nous pouvons agencer à votre guise vingt-quatre salons et salles de banquet dans l'hôtel même. Les repas sont de vrais festins et le service soigné vous attirera bien des éloges. Nous faisons tout pour vous faciliter la tâche: la salle sera décorée suivant vos goûts, et le menu élaboré par nos conseillers avec votre collaboration et notre expérience. Si vous croyez au succès, mettez donc toutes les chances de réussir une vraie belle fête de votre côté: choisissez le Québec Hilton.

Appelez le Service des banquets à 647-2411. Sans obligation de votre part. Nous aussi, nous avons hâte de célébrer avec vous!

Chaleureusement votre...

Québec Hilton
au cœur de la Place Québec



ROBERT LAFORCE
Opticien d'Ordonnances

ORDRE DES OPTICIENS D'ORDONNANCES DU QUÉBEC

BUREAU PRINCIPAL POLYCLINIQUE VISION - SANTÉ CHAREST
210, BOUL. CHAREST E., face Gare Centrale d'Autobus
(Ouvert 5 jours, 5 soirs)
529-1714
SUCCURSALES

- Place Fleur de Lys • Galeries Canadienne • Sears Laurier
- Village Normand, Place Laurier • Sears Lévis
- Mail St-Roch • 441 St-Vallier Ouest
- Centre Jadis • St-Georges de Beauce

LUNETTES
VERRES DE CONTACT

Quatre personnes liquidées par des tueurs à Montréal

MONTREAL (d'après PC) — Deux hommes et deux femmes ont été trouvés criblés de balles, hier, dans un appartement de la rue Adam, à Montréal.

Les victimes de ce massacre sont René Ethier, 50 ans, sa femme Alice, 50 ans également, son fils Paul-Émile, 30 ans, et Mlle Colette Dupuis, 25 ans.

Cette dernière avait déjà fait l'objet de trois tentatives de meurtre de la part d'éléments du monde interlope dont les agissements lui auraient été connus.

C'est un voisin qui a découvert le drame. L'homme a en effet aperçu l'un des corps par une fenêtre et il en a aussitôt avisé la police, sur le coup de 17h30.

Les policiers devaient découvrir les trois autres corps, ceux des membres de la famille Ethier, dans le salon de l'appartement. Celui de Mlle Dupuis se trouvait dans la cuisine, a précisé un porte-parole de la police de la CUM.

Les quatre victimes avaient été tuées de plusieurs balles, à la tête et au corps, tirées à bout portant.

La police estime qu'il est vraisemblable que les trois membres de la famille Ethier ont été liquidés parce qu'ils constituaient

Ce quadruple meurtre porte à 89 le nombre des assassinats commis sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal depuis le début de l'année.

La plupart des meurtres étaient des règlements de compte.

Le 90e

Par ailleurs, un homme de 27 ans a été abattu au moment où il rentrait chez lui, hier, à Pointe-aux-Trembles, en banlieue de Montréal.

Il s'agit de Jean-Claude Brisebois, 27 ans, qui demeurait rue Fleury.

Sa femme, qui a entendu les coups de feu, vers 3 heures du matin, est sortie de la maison pour voir la victime étendue sur la chaussée.

Brisebois devait succomber dans l'ambulance qui le transportait à l'hôpital de Repentigny.

Médicaments exclus du programme d'assistance

Tous les produits pharmaceutiques des compagnies Mowatt & Moore, Mowatt & Moore-Merit et Québec pharmaceutiques seront exclus de la prochaine liste des médicaments couverts par le programme d'assistance-médicaments du Québec. La Mowatt & Moore Ltd. a décidé de son côté de retirer du marché un lot de son médicament antiacide appelé AMH Suspension.

ration de la liste de médicaments pour les fins du programme d'assistance-médicaments, le Conseil doit fixer un prix "juste", c'est-à-dire un prix qui se rapproche le plus possible du prix du marché.

Cette exclusion ne semble pas relever de l'arbitraire, l'étude du Conseil ayant porté sur 32 compagnies de produits pharmaceutiques.

Un porte-parole de la firme a annoncé, jeudi, que 800 des 2.700 flacons en circulation portant le numéro 52001 ont déjà été récupérés. La décision de retirer ce médicament du marché a été prise lorsqu'on a constaté, lors d'un test, que le lot 52001 de ce médicament contenait une quantité importante de bactéries.

Le lot contaminé a été écoulé surtout en Ontario et au Québec, une petite partie ayant été envoyée à Winnipeg.

Le porte-parole a souligné que 81 flacons du médicament incriminé avaient été consommés sans dommage pour leurs utilisateurs.

L'exclusion des produits des trois compagnies mentionnées plus haut, a été annoncée par le ministre des Affaires sociales Claude E. Forget, à la suite d'une étude économique faite par le Conseil consultatif de pharmacologie qui a pu observer des écarts allant de 12,5 p. cent à 410 p. cent entre les prix actuels du marché et les prix soumis au Conseil et couvrant la période allant du 1er juillet au 31 décembre 1975.

Les compagnies Mowatt & Moore, Mowatt & Moore-Merit et Québec pharmaceutiques n'ayant pu fournir des explications satisfaisantes à de tels écarts de prix, elles verront tous leurs produits rayés de la huitième édition de la liste de médicaments du Québec, dont la mise en vigueur est prévue pour le 1er janvier 1976.

Ces trois compagnies pharmaceutiques fournissaient au Conseil consultatif chargé de faire la liste de médicaments, des prix de beaucoup supérieurs à la valeur réelle de leurs produits. Elles vendaient par la suite ces produits directement aux pharmaciens et aux grossistes à un prix inférieur à celui soumis au Conseil, offrant ainsi un profit supplémentaire au pharmacien qui se fait rembourser par la Régie de l'assurance-maladie du Québec, le prix inscrit à la liste.

Le ministre a ajouté que cette mesure d'exclusion a été retenue comme étant la plus appropriée pour corriger immédiatement une situation incompatible avec l'un des objectifs prioritaires du Conseil consultatif de pharmacologie. Dans l'élabo-

Bientôt LE TREMLIN
Les airs célèbres du monde entier

SERVICE DE REMORQUAGE

GEORGES JEAN CENTRE SHELL
255, boul. Hamel
681-0029

C'est pour vous que nous sommes spécialisés.
Spécialités: fortes tailles et demi-tailles
14 à 20 - 12½ à 30½
LA BOUTIQUE RENÉ FRANCE ENR.
Mme René Dumais, prop.
LES GALERIES DE LA CANARDIÈRE - 667-3326

VOUS AUSSI
Faites-le maintenant!
Fenêtres 4 saisons avec moustiquaire
Murs extérieurs
20% D'ESCOMPTE DURANT OCTOBRE
CHÂSSIS - PORTES - REVÊTEMENTS
TREMBLAY RÉNOVATION
APPELEZ MAINTENANT, TÉL. : 522-3424
337, DE LA CANARDIÈRE, QUÉBEC


RESULTAT DU TIRAGE 1975. CLUB RICHELIEU DE STE-FOY



Le Club Richelieu de Ste-Foy remercie tous ceux qui ont acheté des billets de tirage au profit de ses oeuvres d'aide à l'enfance, et, en cette année de la femme, félicite la gagnante Madame Marcel Bergeron de Ville Béclair.

Sur la photo, de gauche à droite: - M. Marc Giroux, Directeur des Ventes, Maurice Lahoud Ford. - M. & Mme Marcel Bergeron, gagnante de la Maverick. - Roméo Drolet, Prés. du Comité de souscription aux oeuvres. - Gilles Clermont-Drolet, Prés. Club Richelieu de Ste-Foy.

Un fait intéressant est à noter. Le jour du tirage était aussi le jour de fête de Madame Bergeron. Son mari, le matin même lui donna le billet en disant: "Si tu gagnes, tu la garderas" et le soir, le nom de M. Marcel Bergeron était tiré parmi les 2.000 billets du tirage. A preuve, qu'en cette année de la femme, celles-ci peuvent faire bénéficier leur mari des cadeaux qu'elles reçoivent. (ANN.)



M. ROGER BROWN

Société géographique royale du Canada

un discours illustré public en français par M. Roger Brown

LE PERGELISOL

La distribution du pergélisol et les facteurs environnementaux connexes au Canada. Comparaisons faites avec l'Union Soviétique.

LE GRAND PUBLIC EST INVITE
le mercredi 22 octobre, 20h

Pavillon Pouliot, grand amphithéâtre (1112), Cité universitaire Laval

M. Brown, une autorité respectée sur le pergélisol, est un officier en recherche au Conseil National de Recherches à Ottawa depuis plusieurs années. Il a fait des études intensives sur la distribution du pergélisol et son effet sur l'environnement dans le nord du Canada.

L'ENTREE EST LIBRE

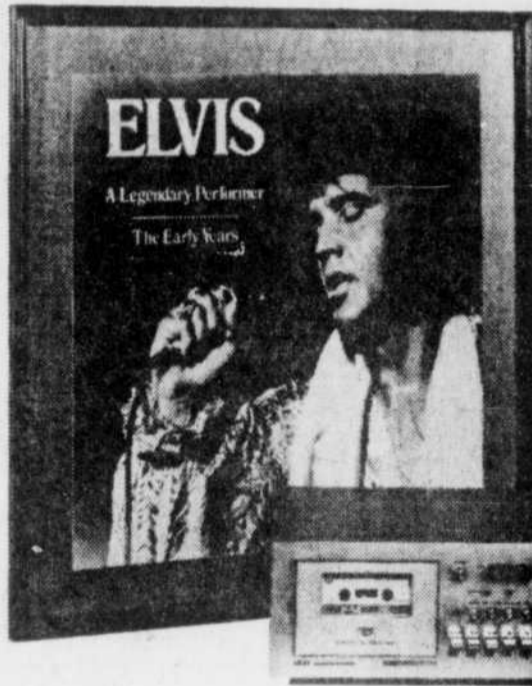
(ANN.)

une palette de sons

par **AKAI**

La Musique que vous aimez entendre!

Elvis est encore meilleur sur un appareil à Cassettes Stéréo AKAI. Et celui-ci est magnifique! Le CX-710D AKAI. Ne vous laissez pas seulement prendre à sa présentation soignée: sa musicalité est bien supérieure! Le CX-710D possède les Têtes de Verre exclusives AKAI garantis 150.000 heures donnant une meilleure reproduction - le système de diminution du bruit Dolby supprime le sifflement de la bande, le système ADR met pleinement en valeur toute la gamme dynamique de la bande et le Rembobineur à Mémoire vous permet de revenir à n'importe quel endroit de la bande que vous aimez. Tout cela signifie que vous n'aurez aucune difficulté à érer d'extraordinaires Palettes de sons, vous-même sur l'appareil à Cassettes Stéréo AKAI CX-710D. Le CX-710D AKAI sera bientôt en vent.

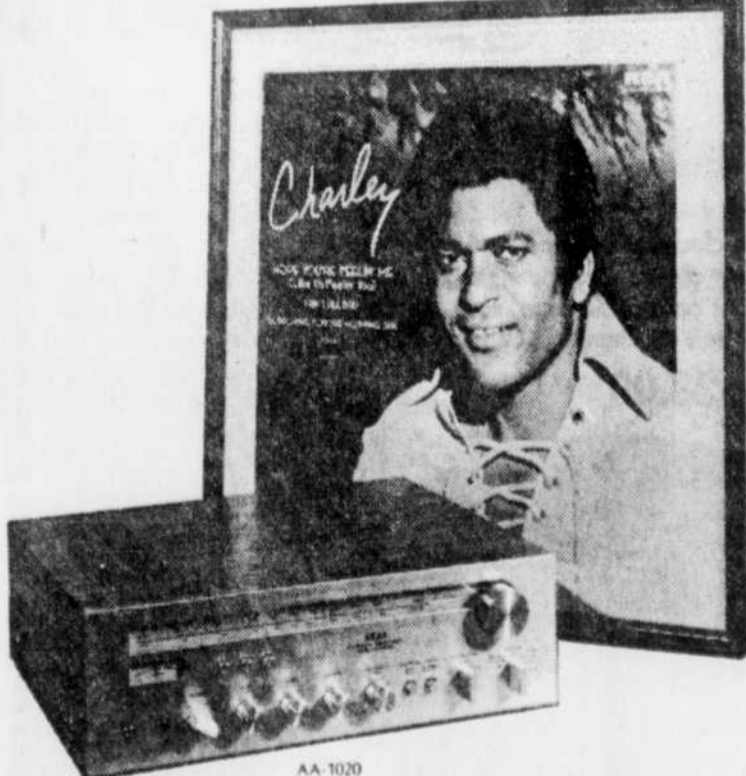


Jim est un sommet sur un Magnétophone Vertical Stéréo AKAI

Voici le magnétophone vertical AKAI GX-630D, un appareil stéréo de pointe qui déroulera pour vous de nombreuses Palettes Sonores! Le son produit par les têtes de verre, longue durée, AKAI, garanties 150.000 heures, est aussi pur qu'il peut l'être. Le GX-630D a un système de fonctionnement à 3 moteurs donnant à la bande une vitesse souple et constante. La possibilité de surimpression, le double contrôle, l'arrêt automatique et beaucoup d'autres perfectionnements font du GX-630D l'appareil idéal pour l'enregistrement et la reproduction de la musique que vous aimez entendre!

Si vous pensez que Charley est excellent sur scène...

Attendez de l'avoir entendu sur un Récepteur Stéréo AKAI! AKAI a produit une nouvelle génération de Récepteur Stéréo et celui-ci est l'un d'eux: le AA-10.20 AKAI! Une puissance de sortie stable assure une grande souplesse à l'émission. Les ingénieurs AKAI sont arrivés à concilier qualité et prix dans cet appareil, comportant un contrôle automatique de la fréquence assurant une réception FM parfaitement stable. Pour l'excellence de la présentation et la souplesse de son fonctionnement, rien ne peut surpasser le récepteur stéréo AA-10.20 AKAI!



AKAI a pris un engagement d'excellence et ces appareils stéréo en sont le résultat! Accordez ces appareils AKAI à vos enregistrements préférés et aux émissions AM/FM pour créer votre propre Palette de Sons. Voyez votre Représentant AKAI dès maintenant!

Un Engagement d'Excellence

AKAI

Demandez AKAI dans toutes les bonnes maisons d'appareils Stéréo!



"Petite tête" à rayures irrégulières et longue écharpe en tricot acrylique chiné vert, brun, ivoire, bleu, orange ou rouille. Modèle 1275.

l'ens. 10.00

Chauds chapeaux

Les chauds chapeaux ce sont les bonnets tricotés. Ils enserrent bien la tête tout en étant légers. Et c'est la grande vogue! Ils conviennent pour tout tour de tête. Vous n'avez que l'embarras du choix!

Achat en personne seulement.
Servez-vous de votre carte-comptable Eaton.

Eaton Place Ste-Foy. (204)

Gros tricot côtelé de laine et nylon entremêlé d'un fil noir sur rose cendré, vert loden, chameau ou rouille. Echarpe de 6'. Modèle 1252.

l'ens. 22.00



Ces bonnets sont unisexes... la preuve! Celui-ci est en gros tricot côtelé ultra-naturel de laine et nylon avec écharpe de 6'. Modèle 1250

l'ens. 28.00

Chauds chapeaux

Petite cloche et écharpe de 6' en tricot mohair côtelé de laine et nylon dans les tons ombrés de brun, rose, ton or, bleu, vert ou chameau. Modèle 1279.

l'ens. 23.00

Gros tricot mohair acrylique côtelé rouille, prune, beige, vert loden, blanc, noir, chameau ou brun. Echarpe de 6' assortie. Modèle 1284.

l'ens. 13.00

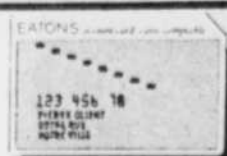
Bonnet réversible en tricot acrylique bouclé entièrement tweedé ou à calotte unie avec revers tweedé en rose cendré, bleu, miel ou brun. Modèle 1236.

ch. 10.00

Cloche unie avec bord à rouler facilement en laine effet tressé de ton naturel, rose, bleu, rouille ou prune. Modèle 1254.

ch. 11.00

Chauds chapeaux



La carte-comptable Eaton, une façon moderne de magasiner

EATON

Commandez par téléphone 524-5161
Magasin et catalogue

'Standard pour le magasin' 653-9331

HEURES D'OUVERTURE EATON: LUN. MAR. MER. 9H30-18H; VEN. 9H30-21H; SAM. 9H-17H. STANDARD: LUN. MAR. MER. 9H-18H; JEU. VEN. 9H-21H; SAM. 9H-17.



Chez Eaton

Lundi

Dernier solde d'automne

Venez profiter d'occasions vraiment exceptionnelles.

**Vêtements et accessoires
de la saison
pour toute la famille.
Articles de sport d'hiver.
Electroménager,
appareils de divertissement
et meubles.**

Tout cela et davantage en solde pour cette journée très spéciale

**Quantité limitée.
Achats
en personne seulement.**

**Rendez-vous tôt, le meilleur choix sera pour vous.
Repérez les affichettes en solde
de couleur orangée par tout le magasin.
Servez-vous de votre carte-comptable Eaton.**

Destination Eaton, Place Ste-Foy
où tout a été pensé pour rendre
votre magasinage agréable.

EATON

Surveillez dans ce journal
notre cahier-couleur de 32 pages
de la Vente Foyerama Eaton.

HEURES D'OUVERTURE EATON: LUN. MAR. MER. 9H30-18H; JEU. VEN. 9H30-21H; SAM. 9H-17H. STANDARD LUN. MAR. MER. 9H-18H; JEU. VEN. 9H-21H; SAM. 9H-17H.

l'habitat

La maison mobile devient de plus en plus immobile

par Louise PICARD et Vianney DUCHESNE

Autrefois uniquement conçues comme un logement déplaçable, les maisons mobiles sont en voie de devenir de plus en plus une forme d'habitation permanente.

La "mobilité" demeure cependant très grande parmi les concessionnaires et vendeurs qui vont et viennent en

vent au niveau des concessionnaires qui se livrent une guerre des prix afin d'écouler leur stock le plus rapidement possible.

Cette situation peut, évidemment, causer des torts énormes aux fabricants de maisons mobiles de qualité déjà reconnues sur le marché québécois par l'entremise de ces concessionnaires en diffi-

cultés. Le meilleur sceau de garantie que peut offrir un manufacturier est celui de l'association canadienne de normalisation ou Canadian Standard Association (CSA-Z240), lequel est requis par la Société Centrale d'hypothèque et de logement pour obtenir la garantie d'un prêt.

Cet organisme gouvernemental est d'avis que la mai-

son constitue une forme valable d'habitation et que, sous réserve de certaines conditions, elle peut faire l'objet d'une aide financière aux termes de la loi nationale sur l'habitation. De fait, deux fabricants seulement font actuellement l'objet de cette aide.

Certaines municipalités interdisent l'usage de ce type

de maisons comme domicile permanent ou la reléguant en des endroits moins intéressants, il importe d'obtenir la garantie des services d'utilité publique avant de louer ou d'acheter un terrain destiné à une maison mobile. Loués dans une proportion de 89%, une liste de ces terrains est habituellement fournie par le vendeur au client.

qu'il faudra environ un an pour prendre place, de façon définitive, sur le marché québécois.

Les prix des maisons varient entre \$12,000 et \$22,000 selon le modèle, la dimension et le fait qu'elles soient meublées ou non.

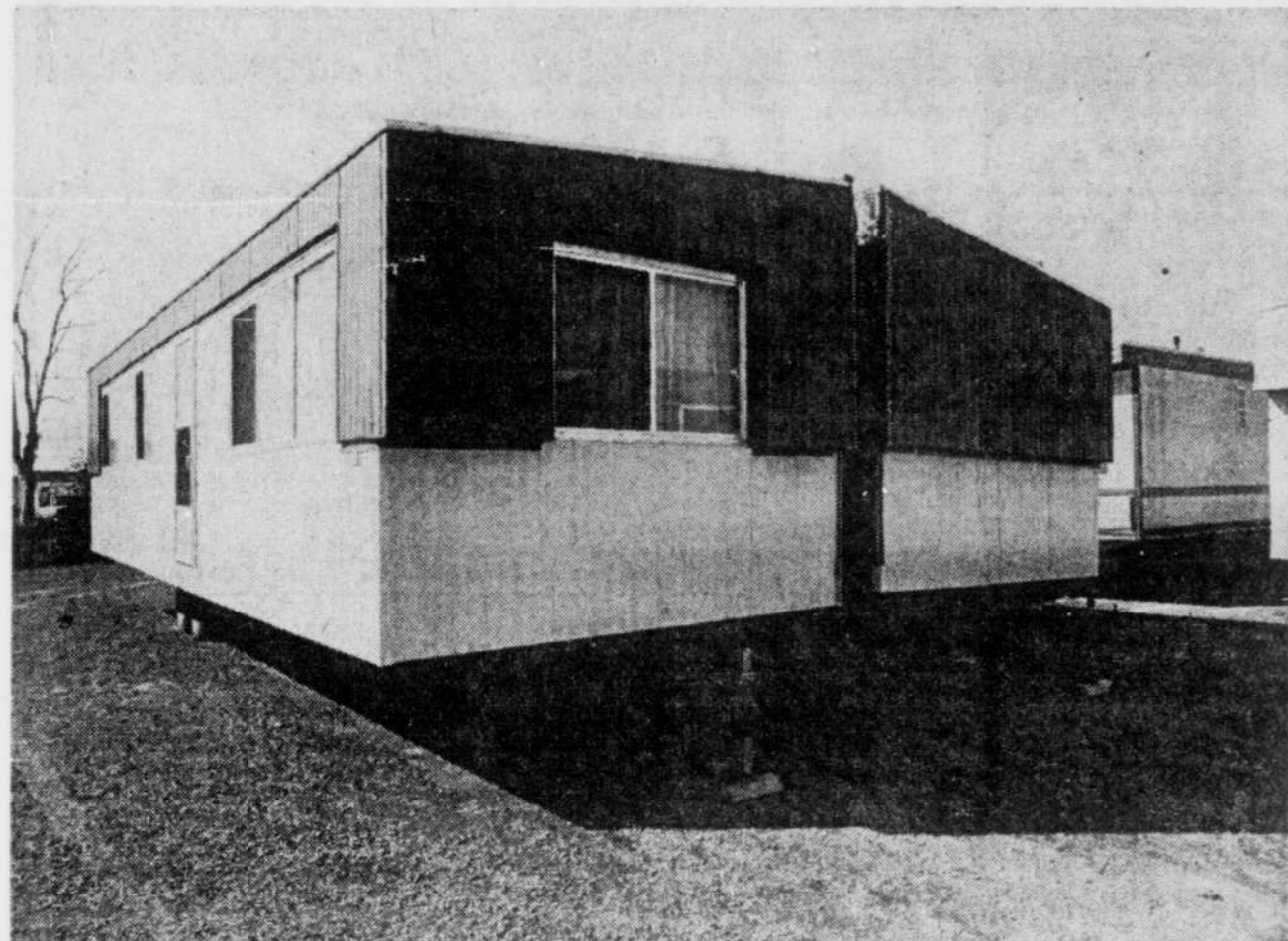
Chez Homco Industries, c'est le chauffage électrique à air chaud que l'on préfère à tout autre, car la chaleur distribuée, de façon uniforme, sous le plancher constitue un facteur important pour une maison mobile située à quatre pieds du sol et ne possédant pas toujours de solage de béton; ce qui est le cas pour la majorité des propriétaires qui ne font que louer un terrain. De plus, on déconseille la transformation d'un système de chauffage à l'huile en un système électrique lorsque l'isolation n'est pas adéquate.

aussi offerts, à l'exception de l'électricité.

La garantie d'une durée

d'un an ne comprend pas les meubles. Quant à ceux-ci, il importe qu'ils soient inscrits

Suite à la page A-17



Un exemple de la maison sectionnelle. Une fois assemblées, les deux sections donnent une superficie de plancher de 24 pieds par 64 et coûte \$22,000, meubles compris mais sans la fondation et le terrain.

Rechercher la qualité

Il y a environ 25 ans, les premières maisons mobiles vendues au Canada étaient de fabrication américaine. Plus propices au climat du sud qu'à notre climat rigoureux, on n'en retrouve que très peu de nos jours sur le marché. Quant à celles qui résistent mal au froid, elles ne répondent pas aux normes imposées par la loi nationale sur l'habitation. Se vendant habituellement à un prix inférieur, celui qui est à la recherche d'un certain confort doit éviter d'en faire l'acquisition.

Une augmentation du coût de la main-d'œuvre et des matériaux a provoqué, depuis le 1er octobre, une majoration des prix dans ce secteur, souligne M. Eugene Galant, gérant des ventes à Québec des Maisons Diplomates Ltée, une division de Homco Industries Ltd., dont le siège social est situé en Colombie-Britannique. Possédant trois usines dans l'ouest canadien et une à Pembroke, Ontario, laquelle dessert l'est du pays, ce fabricant dont la capacité annuelle de production est de 700 à 800 maisons, a établi une succursale à Québec en mai dernier. On estime

Parmi les caractéristiques qu'offrent ces maisons: une couche protectrice de 5-16 de pouce recouvrant les montants, des poutres extérieures et arêtes de toit; un revêtement isolant au plafond; plancher et parois protégeant contre le froid, la chaleur, l'humidité et le bruit; des conduites d'aération à forte capacité assurant le fonctionnement d'un climatiseur. L'aluminium ou le bois de veneer est utilisé comme revêtement extérieur.

Les Maisons Diplomates Ltée offre un avantage peu commun: celui d'avoir, sur place, le service après la vente, évitant ainsi au client des ennuis et délais de toute sorte. Les services de plomberie et de chauffage sont

BEAUPORT

GOIN SEIGNEURIALE ET NORDIQUE

DENICHEZ LA MAISON DE VOS REVES

A 1/2 mille seulement du boulevard de la Capitale et du futur centre d'achats de Beauport. Styles: canadien, normand, moderne ou tuteuriste. Maisons bâties sur plan ici même ou sur votre propre terrain, par de véritables artisans. Que votre maison soit modeste ou luxueuse, nous pouvons vous la construire. Egalement, maisons approuvées par la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement.

MAISON MODELE **RENDEZ-VOUS**
ouverte samedi et dimanche de 11h30 à 5h - et tous les jours de 9h a.m. à 10h p.m. 663-7585
667-2023 - 623-5105

DROUIN & PARENT

grand nombre pour disparaître à un rythme inquiétant. A Québec seulement, des démarches faites par le SOLEIL ont permis de constater qu'en deçà d'un an, trois représentants de maisons mobiles ont dû se retirer du marché pour cause de faillite. Il s'agit de Provincial Mobiles Inc., Maisons Mobiles Les Saules Ltée et Maison mobile Bob Darveau Ltée.

Une telle instabilité dans ce secteur doit inciter le futur acheteur à la plus grande prudence au moment de faire un choix. Bien que le contrôle de la qualité soit une des principales raisons des difficultés de la maison mobile, elles se situent sou-

MAISON MODELE A VISITER

A 6 minutes du Centre Fleur de Lys. A 12 minutes du Centre Laurier par le boulevard de la Capitale et le boul. Laurentien. Sortie du Zoo.

- SUBVENTION FEDERALE POUVANT ALLER JUSQU'A \$100 PAR MOIS SUIVANT LE SALAIRE
- PLUS BONI FEDERAL DE \$500.

OUVERT le jour 2h. à 5h. p.m., le soir sur rendez-vous.

CONSTRUCTION BOULOGNE INC.

843-8552 - 667-6744

DES ERABLES	RUE ROBERT	ZOO	SORTIE DU ZOO
RUE RENAUD	RUE LAURENTIEN		
		BOL. CHARLES-BOURG	SORTIE
			AUTOROUTE

ENFIN, VENEZ VOIR NOTRE DEMONSTRATEUR SUR PLACE !

(ANCIENNE-LORETTE SEULEMENT)

UNE MAISON...

Ça se bâtit pour pas si cher que ça !!!

SI ON FAISAIT L'ERECTION...

ne croyez-vous pas que vous pourriez continuer la construction vous-même? VOICI CE QUE NOUS POUVONS FAIRE:

Achetez une maison des constructeurs qui peuvent vous garantir que leurs constructions sont conformes aux normes.

• Lorsque vous avez terminé votre fondation, on débute la construction en assemblant le plancher.

• Les murs sont isolés au-dessus des normes acceptées à l'usine et mis en place sur le chantier.

• Les joints des murs reçoivent une attention très minutieuse. Le cailloutage est essentiel.

• Les 4 murs sont assemblés en moins d'une heure.

• Les fermes de toits sont ensuite mises en place - prêtes à être assemblées par nos érecteurs.

• Votre charpente est presque terminée - les portes et châssis fixés dans les ouvertures.

LES ENTREPRISES H.G.B. inc.

872-4721 — 843-5344 — 872-4888

TERRAINS DISPONIBLES:

Orsainville (boisé)
Neufchâtel
Beauport
Bélair (boisé)
St-Augustin
Ste-Foy (Quartier Laurentien)
Etc...

MAISONS MODELES:

Avenue Chauveau (Quartier Laurentien)
Rue Everest (Bélair)

Ouvertes jusqu'à 9h00 p.m. tous les soirs, samedi et dimanche inclusivement.

\$200

PAR MOIS COMPRENANT CAPITAL, TAXES, INTERET

OUI, si vous êtes éligible à la ristourne fédérale, pour aussi peu que \$200, nous pouvons vous procurer une maison de haute qualité, genre canadien, sur un terrain boisé. Nous avons également des maisons à des taux d'intérêt à compter de 10%.

De 6 à 8 heures pour en faire l'érection

UN "KIT" DE MAISON

érection incluse à partir de

\$7,145⁰⁰

Plan de financement disponible

NOUS CONSTRUONS SELON LES NORMES GARANTIES DES PLUS HAUTS STANDARDS DE CONSTRUCTION D'HABITATIONS

- Nos "kits" sont approuvés par la Société Centrale d'Hypothèques
- Nous garantissons une qualité supérieure de construction
- Nous avons un grand choix de plans de planchers

- Légère surcharge de transport n'excluant pas 125 milles de Québec
- Nous pouvons ériger votre "kit" de maison dans un rayon de 40 milles de Québec sans frais.
- Fenêtres Thermos pour châssis à manivelle.

LA SOLUTION... LE "KIT" DE MAISON POUR LES GENS QUI SE CONSTRUISENT EUX-MEMES

N'ATTENDEZ PAS, NOS SPECIALISTES EN ONT DEJA PLUSIEURS DE VENUES, ILS S'Y CONNAISSENT EN CONSTRUCTION!

Fernand Morissette INC.

4245, BOUL. HAMEL, ANCIENNE-LORETTE, QUÉ.
Tél.: 872-2874

4008, BOUL. DU JARDIN, ORSAINVILLE, QUÉ.
Tél.: 628-0721

Personnel sur place le samedi et le dimanche.

EMPH C'EST DU SERVICE DE PERSONNE À PERSONNE!

Colloque du CRD sur le développement régional

par Vianney DUCHESNE

Le Conseil régional de développement de Québec tiendra un colloque sur le développement de la région administrative de Québec, le 8 novembre prochain.

La manifestation, qui se déroulera à Québec, servira à préparer le mémoire que rédigeront les conseils régionaux de développement en vue de la conférence des Nations unies qui se déroulera à Vancouver au mois de juin 1976 pour discuter des établissements humains.

Le colloque de Québec aura comme thème l'aménagement et le développement régional. On prévoit qu'il sera le point culminant de la démarche de consultation menée par les conseils régionaux de développement.

Au cours de la journée, les participants auront l'occasion de mettre en commun les résultats de cette consultation. Ils pourront aussi prendre contact avec diverses expériences de développement vécues au Québec au cours des dernières années pour saisir de façon plus concrète les motivations des promoteurs, leurs difficultés, leurs espoirs et leurs déceptions.

On prévoit, entre autres, discuter des sujets suivants: travaux du Bureau d'aménagement et de l'est du Québec; cheminement et résultat de la Mission technique d'aménagement de Charlevoix; coopération en agriculture;

l'expérience de Cabano et de Tricofil; média communautaire; zonage intégré du territoire; habitation et loisirs.

Le Conseil régional de développement de Québec a déjà préparé un dossier qu'il entend soumettre aux participants. Dans un document rédigé à la suite des diverses consultations, l'organisme présente un diagnostic socio-économique de la région administrative de Québec suivi du mémoire que le groupe a déjà remis à la Commission parlementaire sur l'avant-projet de loi de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.

Selon le conseil, la domination des compagnies multinationales sur l'économie serait la principale cause de la situation critique de la région de Québec sur le plan de son développement économique. Cette domination, autrefois axée sur l'industrie est en voie de s'emparer des secteurs du tourisme et des services, lit-on dans le document.

D'autre part, on déplore aussi le fait que des inégalités sociales marquent les différentes couches de la population de région. Ainsi, les

cultivateurs, les travailleurs agricoles et les travailleurs en forêt ont des revenus très bas. Les travailleurs des mines n'ont pas connu la même croissance économique que ceux des autres secteurs. Le secteur industriel a créé de nombreux chômeurs par les mises à pied des dernières années. En plus, les travailleurs des régions périphériques sont sous-rémunérés par rapport à leurs confrères des mêmes secteurs, mais dans d'autres régions du Québec.

Au niveau du développement même de la zone métropolitaine de Québec, le Conseil régional de développement reproche au pouvoir politique municipal de la Capitale d'avoir contrôlé et orienté en sa faveur les principales interventions. "Ce dernier a drainé à Québec des centaines de millions de dollars des niveaux de gouvernement supérieurs de façon à rendre la ville de Québec attrayante pour le capital immobilier international".

Ces fonds du fédéral et du provincial, selon l'organisme, auraient pu être investis dans une perspective

de développement décentralisé de la région de Québec; et cela sans pénaliser les milliers de membres de la classe ouvrière de la ville de Québec qui ont été touchés par le bulldozer de la rénovation urbaine.

Dans la région périphérique, là où l'Etat québécois intervient pour atténuer le sous-développement progressif de la partie rurale, le conseil déplore le fait que l'intervention soit politisée. A titre d'exemple, on mentionne le cas de la Mission technique d'aménagement de Charlevoix.

Par contre, là où les lois ordinaires de fonctionnement capitaliste font défaut, des initiatives populaires et coopératives cherchent à prendre la place de façon à donner à la population le contrôle de son développement. Cependant, les difficultés à vaincre sont nombreuses.

Tout de même, c'est ce type de développement que le Conseil régional de Québec veut privilégier. Selon lui, c'est en ce sens qu'il faut élaborer une nouvelle politique de développement régional.



Un centre-ville d'où on chasse les travailleurs pour faire de la place aux multinationales, selon le CRDQ.

LES FOYERS Dragon INC.
FIREPLACE

515, 10e Av. EAST BROUGHTON
TEL.: (418) 427-2543
TEL.: QUEBEC 658-1505

ESTIME GRATUIT

VOTRE FOYER INTÉRIEUR CHALEUR ET CONFORT AU BOIS ET CHARBON 12 MODÈLES DIFFÉRENTS SUR SPÉCIFICATION CERTAINS MODÈLES AVEC T.V. STÉRÉO BAR BIBLIOTHÈQUE BOÎTE À BÛCHES PRÉVENEZ LES PANNES D'HIVER REVALORISÉ VOTRE DEMEURE INSTALLATION COMPLÈTE CHEMINÉE INCLUSE.

LE TOUT DANS LA MÊME JOURNÉE
CÔÛT: \$895 à \$3,500
GARANTIE DE 20 ANS APPROUVÉE U.L.C.

DEMANDE, ESTIMÉ SANS OBLIGATION DE VOTRE PART FOYER
NOM BRIQUE
ADRESSE
VILLE TÉL.

Demandez à votre marchand comment le revêtement bleu vous fait économiser de l'argent en tout temps.

"C'est un atout domestique dissimulé des plus précieux."

"Le STYROFOAM® SM est un des isolants les plus efficaces qui aient été conçus."

"Et il diminue vos factures d'huile de chauffage de plus de \$80 par an!"

Le constructeur d'aujourd'hui, conscient des normes de qualité, reconnaît la nécessité d'une meilleure efficacité d'isolation (il sait que les prix des combustibles n'ont pas fini de grimper et il construit en fonction de l'avenir avec des matériaux isolants plus efficaces tels que... le revêtement isolant Styrofoam® SM). Parce qu'il sait aussi que les frais supplémentaires, mais minimes, seront amplement remboursés par une économie du combustible et se traduiront par un surcroît de confort et ce, aussi longtemps que vous serez en possession de votre maison. Aussi, lorsque vous envisagerez d'acheter ou de faire construire une nouvelle maison, renseignez-vous auprès de votre constructeur au sujet du Revêtement Bleu, et du système de super-isolation qui minimise les pertes de chaleur.

"S'il n'est pas bleu, ce n'est pas du STYROFOAM® SM."

CETTE MAISON DE QUALITÉ EST SUPER-ISOLÉE AVEC LE REVÊTEMENT ISOLANT STYROFOAM®

Contactez le bureau des ventes Dow le plus proche et demandez notre brochure, on y indique la façon d'économiser l'énergie et par le fait même l'argent, au cours de toutes les années à venir.

AGENTS DES VENTES: CANSPEC INC. & STYRO PLASTIC LTEE

Dow DOW CHEMICAL OF CANADA, LIMITED

SOUDEUSE GÉNÉRALE SERVICE JOUR ET NUIT

- Mécanique de marine
- Réparation de bouillottes
- Mécanique générale
- Fabrication et réparation de remontées mécaniques de tous genres.

INDUSTRIES SAMSON INC.
12, RUE ST-LAURENT, LEVIS
TEL.: 837-9097

BRICOLO VOUS CONSEILLE

DE VÉRIFIER VOTRE PLOMBERIE

Pas besoin d'être un expert pour serrer des joints, remplacer un coude, calmer une fuite... Procurez-vous tout le matériel nécessaire chez nous:

N.B. En cas de problèmes sérieux, faites appel à votre expert-plombier.

Unimat **BOUTIQUE DU BRICOLEUR** **CHARGEX**

50 OUEST, TRANSCANADA, ROND-POINT, LEVIS
TEL.: 833-3436

ECONOMISEZ AVEC: LES HABITATIONS PERIGORD INC.

ALLEZ AILLEURS D'ABORD!

Venez nous rencontrer par la suite... Vous comprendrez!

Maisons de haute qualité à la portée de toutes les bourses. Nous construisons partout: A.-Lorette, Ste-Foy, Neufchâteau, N.-D.-des-Laurentides, Loretteville, Bel Air, etc...

...Et l'Etat vous donne jusqu'à \$100 par mois pour vivre chez vous!

LES HABITATIONS PERIGORD INC.
136, boul. Chauveau, Neufchâteau, 843-5244

l'habitat

La planification détruit l'habitat en milieu rural

La crise des établissements humains dans une région rurale comme celle de l'Abitibi-Témiscamingue, c'est la destruction de l'habitat par des forces planificatrices qu'on devrait qualifier de destructrices.

Dans un mémoire rédigé pour la conférence Habitat 76, conférence des Nations unies qui aura lieu à Vancouver au mois de juin prochain, le Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue s'élève contre la centralisation qui vide les régions rurales pour encombrer les villes. L'organisme souligne le fait qu'avec l'immense territoire du Canada et du Québec, nous ne sommes pas près de connaître des problèmes de surpeuplement.

Tout de même, la crise des établissements humains se manifeste chez nous par l'encombrement, le bruit, la violence et tous les autres fléaux décrits pour les grands centres comme Montréal. Pendant que la planification gouvernementale ne fait rien pour raisonner le gonflement disproportionné des grands centres, elle s'acharne à vouloir vider certaines parties de territoire, comme le milieu rural de l'Abitibi-Témiscamingue, pour empiéter les gens ailleurs, dépeuple l'organisme.

Selon le conseil régional, la centralisation défavorise tous les établissements humains les uns après les autres. Elle draine d'abord les milieux ruraux vers les villages et les petites villes, puis les villages vers les villes moyennes, les villes moyennes vers de plus grands centres et ainsi de suite.

Au fond, lit-on dans le mémoire, Habitat 76 est là pour trouver des solutions aux problèmes amenés par la centralisation qui s'est évidemment traduit par l'urbanisation à une échelle toujours plus grande. On ajoute que les citoyens doivent avoir le droit à la liberté de mouvement et de choix.

Le conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue a constaté que l'aménagement du territoire et la planification des établissements humains donnent lieu à des décisions basées seulement sur des considérations économiques. Or, les résultats n'ont pas toujours été ceux espérés. On souligne donc que la planification doit venir d'en bas pour régler les problèmes à leurs origines. Et cela en tenant compte des valeurs sociales et écologiques.

Le conseil spécifie qu'ici comme ailleurs l'aménagement du territoire doit avoir les mêmes préoccupations: utilisation optimale de l'espace, conservation des ressources, protection de l'environnement, développement complet des communautés et autres. Pour lui, les établissements humains se sont les rangs des campagnes comme les agglomérations de population.

On reproche donc au Canada et au Québec, pendant qu'ils se penchent avec les autres pays sur les problèmes créés par l'urbanisation trop rapide, de continuer, consciemment ou non, de déraciner les gens des campagnes pour les forcer à s'entasser en ville. On paie le gros prix pour ces politiques et ainsi de suite.

omer michaud les trucs du bricoleur

Rainures de tiroir

Vous pouvez faire vous-même des rainures dans un tiroir pour le séparer afin de faciliter le rangement des papiers. Il faut cependant que vos tiroirs soient en bois. Tout d'abord, avec des serre-joints, fixez une planche à l'intérieur du tiroir, là où vous avez marqué l'emplacement de la rainure. Percez un trou à cet endroit avec une mèche de grosseur convenable, c'est-à-dire qui correspondra à l'épaisseur de la planche qui vous servira de séparation. Faites la même chose de l'autre côté du tiroir. Arrondissez les extrémités de la planche qui sert de séparation et glissez-la dans les rainures après avoir enlevé le morceau de bois que vous avez utilisé pour soutenir la mèche pendant que vous faisiez le trou.



Supports pour tablettes

Voici une des manières les plus faciles et les plus économiques de faire des supports en bois pour une tablette: découpez d'abord un bloc de bois parfaitement carré à la dimension désirée pour les supports; découpez le centre de ce carré en faisant un trou qui laissera environ un pouce de bois de chacun des côtés; maintenant, il ne reste qu'à couper ce quadrilatère en quatre pour avoir autant de supports.

Dessus des meubles

Lorsque l'on construit une commode ou un meuble avec des tiroirs, il faut éviter de couper le dessus juste au niveau du panneau arrière. Il vaut mieux que le dessus excède légèrement ce panneau. Autrement, lorsque le meuble est placé contre le mur, le dessus ne se rendra pas jusqu'au mur à cause de la plinthe. Cela

donne un coup d'oeil désagréable en plus de constituer une invitation, pour les petits objets, de tomber dans un endroit peu accessible.

Coffrage de piliers

Des morceaux de tuyau de poêle font de bons coffrages pour les piliers de fondation des hangars ou des remises. Centrez la tige d'armature dans le trou du poteau, placez le tuyau sur la tige et remplissez de béton; le bouchon d'ancrage est alors prêt à être mis en place. Vous pouvez prendre du tuyau de six, sept ou huit pouces de diamètre et une tige de fer d'un demi pouce ou de 3/4 de pouce et de 10 à 15 pouces de long.

Protection des ciseaux

Si vous voulez protéger la lame de vos ciseaux à bois, faites une ouverture, dans un morceau d'un vieux boyau d'arrosage en caoutchouc, de la même largeur que la lame pour qu'elle y pénètre.

CHOIX DE GARAGES EN TOILE OU FABRENE T.M.
Armature 'Tubing' d'acier galvanisé
garages de toutes dimensions

GARAGE 10' x 20'
En toile 12 onces
\$335.00

GARAGE 10' x 20'
En Fabrene T.M.
\$299.00

SERVICE APRES VENTE
• Installation sur demande.
• Commandes postales acceptées.

REPARATIONS DE TOILES, AUVENTS, TENTES, Etc...

Pour informations: **522-8271-72**
w.w. lecours inc.
1075, 18ème RUE, QUÉBEC G1J 1Y8

Une affaire avantageuse

Colonial/Sunnibilt
est à la recherche d'un entrepreneur constructeur dans ce centre québécois!

• Construction d'une gamme variée des plus compétitives et de "Marque renommée" de maisons fabriquées, d'appartements, de maisons de campagne et de maisons de vacances • Consacrez moins de temps à la construction et plus de temps à la vente • Territoire protégé • Expérience dans les affaires et connaissances de financement hypothécaire préférées • Pas d'investissement requis • Joignez un réseau de plus de 40 agents prospères • Le candidat choisi doit être bilingue.

Répondez confidentiellement à

COLONIAL SUNNIBILT

C.P. Box 282, West Hill, Ontario, Attention: Mr. Paul Bazinoff

CERAMIQUE DECOR

4220 ouest, 3e Av. (Avenue du Collège) 627-0122

LE PLUS VASTE CHOIX DE TOILES CERAMIQUES AU MEILLEUR PRIX VINYLE ET TAPISSERIE service de décoration gratuit

Choix de 500 modèles
400,000 pi. car. en stock disponible immédiatement

ACCESSOIRES IMPORTES D'EUROPE (ex.: LAVABO SUR COLONNE \$80)

Dépositaire exclusif des EMAUX DE BRIARE

LES JARDINS BEAUX LIEUX INC.

endroit incomparable

MAISONS MODELES A VISITER
Sem.: 2h à 5h & 7h à 9h.
Dim.: 2h à 5h.

Maison éligible à boni fédéral \$500.00 ristourne fédérale suivant le salaire de l'acheteur

TÉL.: 843-0255-56
aucune offre raisonnable refusée

DES ERABLES
BOUL. DE LA CAPITALE

huile à chauffage équipement de "Perma-Confort" au foyer

CASTEL CANADIAN IMPORT

345, RUE FORTIN, VANIER, QUÉBEC, G1M 1B2 TÉL.: (418) 588-8110
130, ST-GERMAIN EST, RIPOUSKI, G5L 1A8 TÉL.: (418) 723-5815

"... le Perma-Confort, c'est ça!"

Vos idées et nos matériaux: ça fera du bon travail!

Armoires
du nouveau... vos armoires de cuisine peuvent maintenant avoir la classe d'un ameublement de style avec

CHARACTER PECAN Aristokraft

Solide et durable, le pecan possède une texture remarquable qui ajoute une note de distinction à cette cuisine fonctionnelle. La beauté naturelle du bois est mise en valeur et protégée par un enduit cuit qui résiste à toute avarie.

Estimation gratuite. Avons ces armoires en entrepôt. Livraison rapide

Madame, saviez-vous que de nos jours...
UN ESCALIER N'EST PLUS UN PROBLEME?

Nous vous le suggérons de style colonial, en véritable chêne rouge. En plus d'être élément d'architecture et de décoration dans votre hall d'entrée, il ne passera pas de mode avec les années et...

building products

PLUS DE PEINTURE NI DE BOSSELAGE! avec le **CLAPBOARD DE VINYLE 100%**

vous n'aurez plus jamais à peindre et pourrez laisser jouer les enfants sans dommages éventuels. (garantie 10 ans écrite)

Ne marque pas, ne bosse pas, ne craque pas, ne s'égratigne pas, absorbe tout, dû à sa substance souple et sa couleur est pleine épaisseur. Fini l'entretien une fois pour toute.

SOYEZ SUPER ISOLE AVEC L'ISOLANT STYROFOAM

S'il n'est pas bleu, ce n'est pas du **Dow Styrofoam SM**

GARON
BOIS ET MATERIAUX

2901, Chemin Ste-Foy — 653-7268 - 653-4986

Un toit bien à toi!

3 MOIS GRATIS

Livraison le 1er avril
1er paiement le 1er juillet.

TERRAINS DISPONIBLES:
Orsainville - boisé, Beauport, St-Augustin, Bélair - boisé.

Nous nous occupons du financement.

CONSTRUCTIONS DANIERE INC.,
1536 Everest, Val Bélar,
842-4644 - 842-1573 - 843-0329

l'habitat

Nomination

Le gouvernement canadien a nommé M. J.-W. MacNeill au poste de commissaire-général du Canada à Habitat 76, la conférence des Nations unies sur les établissements humains qui se tiendra à Vancouver au mois de juin prochain.

Le Canada, qui sera l'hôte de la conférence, s'y prépare depuis deux ans. La mise au point de la participation canadienne a été confiée au département d'Etat chargé des affaires urbaines. M. MacNeill a donc collaboré étroitement à toutes les phases de la planification, à titre de secrétaire du département, souligne un communiqué d'information du cabinet du premier ministre.

Le ministère des Affaires extérieures est responsable des dispositions que doit prendre le pays hôte. Les deux ministères continueront de collaborer étroitement avec le commissaire général.

La planification...

(Suite de la page précédente) ques de vidage des petits centres vers les gros et cela finit par coûter plus cher d'avoir concentré les populations en ville que ça en aurait coûté de les laisser à la campagne ou dans les petits centres.

A titre d'exemple de cette centralisation à outrance qui finit par coûter cher on souligne le cas du transport scolaire. Dans des visions d'économie et de meilleurs services pédagogiques on a oublié le coût social du déracinement de jeunes enfants.

On explique à ce sujet que le seul budget de la commission scolaire régionale Harricana dépasse celui de toutes les municipalités de l'Abitibi et du Témiscamingue. Et si le service pédagogique est tellement amélioré on se demande pourquoi les écoles se vident d'étudiants au moindre prétexte?

Dans cette région, concluent les auteurs du mémoire, les gens sont en majorité propriétaires, les habitations relativement confortables et la qualité de vie appréciable. Tout de même, l'habitat se détériore sous l'effet de la spéculation, des développements sauvages et du gel des terres rurales rachetées par l'Etat.

Le Conseil régional de développement croit qu'il vaut la peine de s'attaquer au problème en mettant sur pied une politique de décentralisation. D'autres, comme les Roumains et les Suisses, l'ont fait. Même si ici ce n'est pas encore un problème généralisé, il faut prévoir et aussi éliminer les sources actuelles de détérioration de notre milieu.

En somme, l'organisme demande à l'Etat d'équilibrer le développement du pays tout en laissant aux gens le choix de leur milieu de travail et de résidence.

La maison...

Suite de la page A-14 sur le contrat de vente dont la lecture attentive peut éviter bien des déboires.

Financement

Par suite de nombreuses demandes, Les Maisons Diplomates Ltée compte obtenir bientôt la garantie des prêts de la SCHL. Les prêts d'une durée de 12 ou 15 ans sont effectués sur contrat de vente conditionnelle, soit à la banque du client ou par le biais du manufacturier qui se charge du financement. Les propriétaires de maisons mobiles sont, en majeure partie, de jeunes couples ou des personnes à leur retraite possédant une maison devenue trop grande pour eux.

Aux usines de cette même compagnie, on y fabrique en outre des maisons sectionnelles dont le prix se situe entre la maison mobile et la maison conventionnelle. Plus étroite que cette dernière elle est transportée en deux sections sur une structure de fer et assemblée en une journée sur place. Meublées, ces maisons de 64 x 24 se vendent au prix de \$22,000 et la durée du prêt hypothécaire peut être de 20 ou 25 ans.

A cause d'une forte demande, ce type de maison comportera, d'ici quelques années, environ la moitié de la production de ce fabricant également concessionnaire de Beauce Villa, à Saint-Joseph de Beauce et de "Grand Prix" à Laprairie, où sont situées deux usines québécoises de maisons mobiles.

A Québec, la majorité des concessionnaires ont leurs bureaux situés sur le boulevard Hamel.

POURQUOI UNE MAISON LATENDRESSE?

POUR LA QUALITE

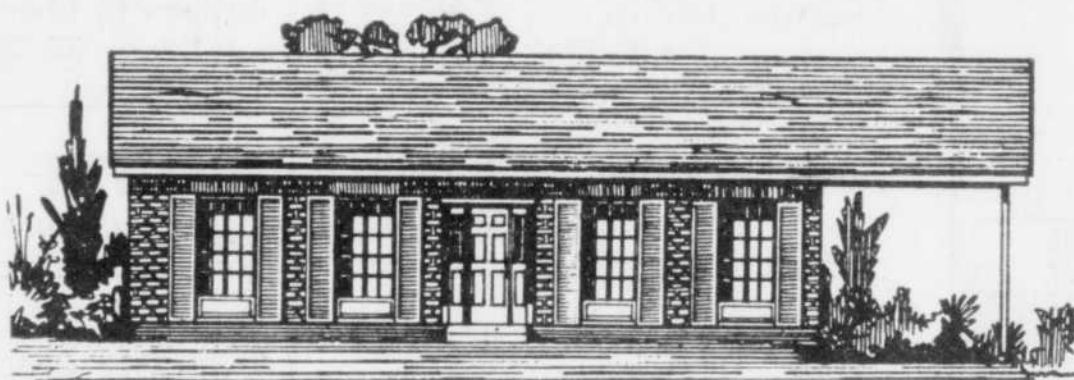
Parce qu'elles sont construites en usine, selon les méthodes modernes, dans des conditions idéales de travail, avec des matériaux de 1re qualité et inspectées en usine par la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement et la C.S.A. - ACNOR.

POUR LE CHOIX

UN CHOIX INCROYABLE

- 48 façades différentes
- 33 planchers au choix
- 29 arrangements différents de cuisine et dînette disponibles
- 35 arrangements de salle de bains au goût
- 67 arrangements d'armoires de cuisine fonctionnelles

"LE CHAMPLAIN"



"LE CHATEAUBRIAND"



LES MAISONS MODULAIRES

LATENDRESSE

c'est Latendresse qu'il vous faut!

ELLES SONT CONSTRUITES A BERNIERES, QUE. SORTIE 188 DE L'AUTOROUTE 20.

LE PUBLIC EST INVITE A VISITER L'USINE SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE.

POUR RENDEZ-VOUS:

Consultez nos distributeurs autorisés.

ILS SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS RENSEIGNER...



DONNACONA 285-0818 THIBODEAU & GERMAIN LTEE	VILLENEUVE 661-0027 LES CONST. JOSEPHAT INC.	ST-EMILE 843-2809 CONST. R. DIONNE INC.	BERNIERES et municipalités environnantes 831-2511 LES HABITATIONS LE PIQUE INC.	CHARLESBOURG 627-1464 LES HABITATIONS LE PIQUE INC.	MONTMAGNY 259-7238 ANDRE DARVEAU	BAIE ST-PAUL LA MALBAIE 665-2138 LES HABITATIONS R. A. INC.
LA POCATIERE 856-2621 PLOURDE	ST-DAMIEN 789-2193 GENDRON & THIBAUT	RIMOUSKI 723-9194 J.M.B. CONSTRUCTIONS INC.	ST-SIMEON CTE BONAVENTURE 534-2868 ADEODAT POIRIER	RIVIERE-DU-LOUP 862-8100 LES CONSTRUCTIONS PILOTE INC.	CABANO CTE TEMISCOUATA 854-3498 CABANO CONSTRUCTIONS LTEE	SEPT-ILES PORT-CARTIER 962-2554 C. BELLEY CONST. INC.

INFORMATIONS POUR AUTRES REGIONS: 831-2260

Sainte-Foy mal protégée contre le feu



Le sergent Jules Dubois, président de l'Association des policiers-pompiers de la ville de Sainte-Foy.

par Guy DUBE

La population de Sainte-Foy est mal protégée contre les incendies, non pas à cause d'un équipement inadéquat mais à cause d'un personnel insuffisant.

Les policiers-pompiers eux-mêmes se sentent insécures sur un feu, par le simple fait que le personnel de cadre n'a pas la compétence pour bien les diriger.

"Si un feu éclate au 10^e étage de l'édifice Delta, sur le boulevard Laurier, je ne sais vraiment pas ce que je vais faire; on ne me l'a pas enseigné.

"On ne peut pas être effi-

cace... Par contre, on peut sauver le monde et le solage, c'est notre principale préoccupation!"

C'est en ces termes que le président de l'Association des policiers-pompiers de la ville de Sainte-Foy, le sergent Jules Dubois, a bien voulu "se confesser" au SOLEIL, une semaine après la Semaine nationale de la prévention contre les incendies.

M. Dubois a affirmé plaider pour la sécurité des 80.000 résidents de la deuxième ville en importance de la région de Québec.

Quant à l'idée de "pompiers volontaires" proposée par le maire Ben Morin, la

semaine dernière, le président de l'association l'a qualifiée de "farce".

"Ca ne peut pas être pris au sérieux... Ou va être l'efficacité? C'est comme mettre un diachylon sur un cancer!, a-t-il relaté.

"Il y a à peu près 99,9 p. cent des policiers à Sainte-Foy qui sont non seulement mécontents d'agir comme pompiers à \$2 par semaine, mais également écoeurés de mal protéger la population, a continué M. Dubois. Il a souligné que le président de la Jeune Chambre de l'endroit, M. Philippe Toutant, l'a mis au courant que Sainte-Foy est per capita, la muni-

palité où il y a eu le moins d'incendies au Québec, au cours des dernières années, mais par contre celle où il y a eu le plus de dommages...

"Il arrive trop souvent qu'il n'y ait qu'un seul opérateur en devoir, dans la caserne, alors que cinq autopompes sont prêtes à prendre la route, s'il survient un incendie", a dénoncé le président Dubois.

Comme solution pratique, il a précisé qu'il y a une quinzaine de policiers qui seraient intéressés à agir uniquement comme pompiers, mais non pas les deux à la fois.

Ce serait un premier pas en avant pour la formation d'un corps de pompiers profes-

sionnel. Ces gars-là pourraient étudier les bâisses, leurs plans, apprendre la technique du feu, suivre des cours faire des pratiques...

Et, à l'occasion, selon l'idée de M. Dubois, ces pompiers pourraient prêter main-forte à leurs confrères de la police. Pourquoi pas?...

Un Don Juan envoyé en prison

Le juge Gilles Carle, de la cour des sessions de la paix, a condamné, hier, Jean-Marie Larouche, de Québec, à 45 mois de pénitencier pour six fraudes et une tentative de fraude, dont une remontée à 1966.

Le Don Juan s'en tire à bon compte puisque le représentant du ministère public insistait pour qu'on lui impose une sentence d'au moins cinq ans.

Larouche a fraudé des femmes et jeunes filles d'au moins \$25.552. Ses crimes ont

été commis surtout dans la région immédiate de Québec, mais aussi à Sherbrooke et dans le comté de Dorchester.

Bientôt LE TREMLIN
Les airs célèbres du monde entier

LAVAGE INTERIEUR DE VOTRE VOITURE, POLISSAGE EXTERIEUR



Jean-Louis Labarre et Léonard Noël

OPTOMETRISTES

Examen de la vue et verres de contact

Polyclinique VISION-SANTE CHAREST

210 est, boul. Charest

(face à la gare centrale d'autobus)

529-6641

Haitien acquitté d'une accusation de fraude

par J.-Claude RIVARD

Un Néo-canadien d'origine haïtienne qui avait bénéficié d'une libération provisoire, en cour supérieure, "pour des raisons humanitaires", pourra maintenant pousser un autre soupir de soulagement: la cour des sessions de la paix l'a acquitté d'une accusation de fraude.

Une menace de déportation en Haïti, qui aurait été conséquente à un verdict de culpabilité, vient de s'estomper, en vertu d'un jugement rendu par le juge Anatole Corriveau. Le Canado-Haïtien Marc Belhomme devra toutefois revenir une seconde fois, devant la cour des sessions de la paix, dans une dizaine de jours, pour savoir s'il est coupable ou pas d'avoir enfreint l'article 320 du Code criminel en se présentant illégalement médecin.

Dans le cas soumis au juge Corriveau, la plainte a été rejetée pour défaut d'identification.

On l'accusait d'avoir fraudé la Caisse populaire de Québec, le 7 mars 1974, pour un montant de \$5.000.

Selon la preuve, M. Belhomme se serait présenté à la Caisse pour contracter un emprunt personnel destiné à couvrir diverses dettes personnelles. Au gérant, il se serait dit "docteur" et il aurait montré une lettre attestant qu'il était à l'emploi de l'Hôpital Laval, depuis 1973, avec la signature d'un supérieur, le Dr Jacques Boulay, apposée au moyen d'un tampon. Il a aussi révélé au gérant son intention d'ouvrir une clinique médicale à Québec, dans l'ancienne résidence de l'ex-premier ministre du Canada feu Louis Saint-Laurent.

Le prêt fut accordé. La Caisse ne fut jamais remboursée.

La poursuite a argumenté que la Caisse a été induite en erreur par le client qui s'est déclaré "docteur" alors que, suivant un témoignage, il n'était que technologiste médical.

Le Dr Boulay a lui-même témoigné et affirmé que la signature au bas de la lettre n'est pas la sienne propre; qu'elle avait été apposée au moyen d'un tampon utilisé au laboratoire; que les renseignements contenus sur la lettre étaient exacts bien qu'incomplets; qu'il ignorait si M. Belhomme est véritable-

ment médecin et que l'on n'appelle habituellement pas "docteur" des docteurs en biochimie, et en physique; que le M. Belhomme a le droit de pratiquer en milieu hospitalier, avec toutefois une distinction entre les internes, les externes et les résidents; que M. Belhomme est détenteur d'un certificat médical et même d'un document émanant de l'université d'Haïti de nature à prouver qu'il est véritablement médecin et "docteur".

Représenté par Me Germain Labrecque, l'accusé n'a plaidé que sur des points de droit.

Le juge Corriveau a les retenus en faisant bénéficier l'accusé du doute raisonnable. Personne, relève-t-il n'a identifié le "docteur" Belhomme comme étant la personne qui a contracté cet emprunt en son nom, et qui

en a effectivement bénéficié.

En supposant que ce soit la même personne, le juge estime que l'accusé doit bénéficier du bénéfice suscité par le "color of right" jouant en sa faveur.

Les faits décrits sur la lettre de recommandation sont tous vérifiées; les certificats détenus par le "docteur" peuvent lui permettre de se croire véritablement médecin; le fait d'avoir utilisé un tampon sans la permission du Dr Boulay, ne constitue pas une fraude contre la banque, à proprement parler.

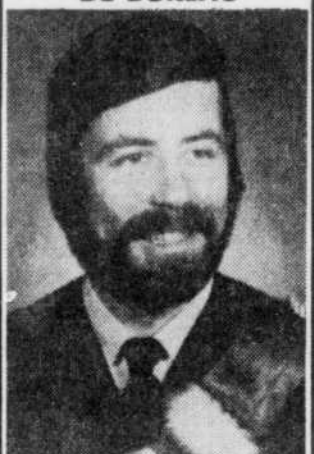
La difficulté majeure rencontrée par la défense résidait dans le fait qu'en raison du climat politique actuel, en Haïti, il n'est pas possible d'obtenir une attestation formelle de la compétence professionnelle de M. Belhomme.

Echec pour Mogentaler

OTTAWA (PC)— Le président des Communes, M. James Jerome, a bloqué, hier, une tentative de présenter un projet de loi aux Communes en vue de demander que le Dr Henry Mogentaler soit libéré sur parole. Le projet était soumis par le député néo-démocrate Stuart Leggett.

M. Jerome a cependant promis d'étudier l'affaire en fin de semaine. S'il lui reste ensuite des doutes, il a promis qu'il laisserait M. Leggett, avocat de Vancouver, exposer lundi prochain comment son projet était conforme à la procédure parlementaire.

OUVERTURE DE BUREAU



Dr Pierre-A. Leblanc

Le Dr Pierre-A. Leblanc, chirurgien-dentiste, est heureux d'annoncer l'ouverture de son bureau, en association des dentistes J.-G. Binet, Denis Jeanson et Jean Laporte, situé au 1307 chemin Ste-Foy, Québec. Sur rendez-vous entre 14h.30 de l'après-midi jusqu'à 21h.00 au numéro de téléphone 527-4442. (ANN.)

speciaux de la quinzaine cameras 35 mm reflex

Pentax SP 1000 F2 Prix Quinzaine **184⁹⁵**

Canon FTB F1.8 Prix Quinzaine **299⁹⁵**

Pentax SPF F1.4 Prix Quinzaine **279⁹⁵**

Petri FTX F1.8 Prix Quinzaine **159⁹⁵**

Zenith E F.2 Prix Quinzaine **71⁸⁸**

Konica A 3 F1.7 Prix Quinzaine **239⁹⁵**

Fujica ST 701 F1.8 Prix Quinzaine **217⁹⁵**

Topcon IC-1 F2 Prix Quinzaine **219⁹⁵**

Olympus OM1 F1.8 Prix Quinzaine **299⁹⁵**

Argus STL 1000 F1.7 Prix Quinzaine **189⁹⁵**

STUDIO GOSSEIN

10 rue begin, centre-ville levis tel: 837-8868

AVEZ-VOUS UN VIEUX MANTEAU DE FOURRURE ?

Seulement \$275 pour un chic manteau d'hiver doublé de votre vieux manteau de fourrure

Apportez votre vieux manteau de fourrure maintenant et vous aurez votre nouveau manteau à l'automne!

Imaginez votre économie. Il vous en coûterait \$400, et plus pour un tel manteau. Choix de plusieurs modèles nouveaux en tweed ou popeline haute qualité. Tan brun ou camel. Venez maintenant avant la hausse.

SPECIAL \$275

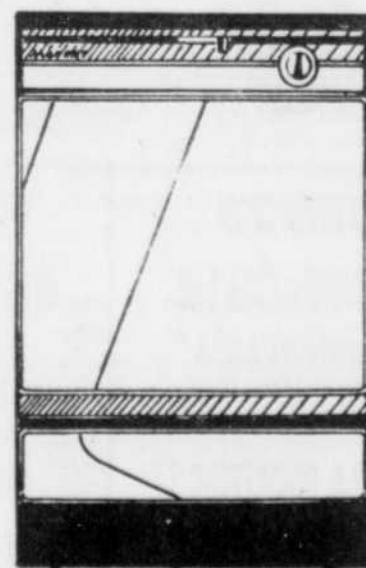
laliberté
AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

CONFECTION DAMES 2^e ETAGE 525-4841 LOCAL 30



pour ceux qui n'ont pas encore un lave-vaisselle le modèle vkb-1135 encastré.

4 cycles de lavage, broyeur d'aliments mous, 3 niveaux d'eau, flotte de sécurité.



279.95

couleur, service inclus.

approvisionnement de détergent pour 1 an.

dussault meubles

9, courcellette, Québec G1N 3B9

SERVICE GRATUIT A DOMICILE POUR LA DECORATION DE VOTRE FOYER

525-4841 LOCAL 23

Sans obligation de votre part, M. Cloutier notre conseiller en décoration, se rendra chez vous avec une vaste sélection des plus nouveaux échantillons de tissus, tentures, rideaux, valences et tapis. Vous apprécierez ses précieux conseils dans le choix de votre nouvelle décoration.

laliberté
AU COEUR DU MAIL ST-ROCH



CHARLES CLOUTIER

Le transport en commun

Aux municipalités d'aider tout d'abord (Berthiaume)

Par Roch DESGAGNE

La responsabilité première en matière d'aide financière à procurer aux entreprises de transport en commun incombe aux municipalités, a affirmé le ministre d'Etat aux Transports, M. Paul Berthiaume, hier devant les délégués au congrès annuel de l'Association des propriétaires d'autobus du Québec, à Longueuil.

Quant à la participation pécuniaire du gouvernement provincial, le ministre Berthiaume la définit comme un facteur d'équilibre unique, et cette contribution demeurera conditionnée à l'effort financier des municipalités.

A un plus haut niveau politique, M. Berthiaume s'interroge sérieusement sur le fait que l'apport promis

par le gouvernement fédéral dans le domaine du transport en commun ne se soit pas encore concrétisé.

Ce sont d'ailleurs des assises très significatives que les propriétaires d'autobus terminent aujourd'hui, car leurs travaux portent principalement sur la survie, la rentabilité et l'avenir des entreprises de transport public. Cette industrie compte sur l'aide de l'Etat et des municipalités pour pouvoir continuer d'assurer des services adéquats dans la plupart des régions et des localités de la province.

"Le transport par autobus en général, avec l'inflation qui sévit, connaît des jours plus difficiles, les dépenses augmentent beaucoup plus rapidement que les revenus. Il est donc essentiel de pro-

téger les sources de revenus des services d'autobus afin de leur procurer les meilleures chances possibles de bien remplir la tâche qui leur est dévolue", soulignait, pour sa part, le président de l'APAQ, M. Jean-G. Audette, dans son message aux membres de l'association.

Dans deux mémoires traitant des problèmes de rentabilité des services locaux de transport en commun, l'APAQ a cherché, au cours des derniers mois, à démontrer aux administrateurs provinciaux et municipaux qu'il est plus économique et plus efficace d'aider les entreprises privées de transport public que de créer des commissions de transport.

Le deuxième mémoire sur la survie des services urbains et suburbains d'autobus, do-

cument s'adressant aux municipalités, a été rendu public à l'occasion du présent congrès. Les propriétaires d'autobus y soutiennent que les municipalités ne s'engagent pas tellement, sur le plan financier, alors qu'elles exigent des services toujours plus grands de transport collectif.

Tout en admettant que la situation des entreprises privées de transport public est particulièrement difficile, le ministre d'Etat aux Transports soutient qu'elle n'est pas tragique, bien qu'elle appelle une aide financière venant du secteur public.

M. Berthiaume a réaffirmé que le gouvernement n'a pas l'intention de former de nouvelles commissions de transport, et que, par conséquent, il est essentiel de maintenir des entreprises privées assurant un service aux localités de petite et moyenne densité de population. L'aide à ces entreprises peut être apportée par une ou par plusieurs municipalités.

"Il est normal que les municipalités assument la responsabilité première en matière de transport en commun et qu'elles soient appelées à déterminer leurs be-

soins en ce domaine", souligne M. Berthiaume, ajoutant que l'autobus doit être privilégié comme moyen de transport collectif dans les centres urbains. "C'est par le maintien et l'amélioration des services d'autobus que passe notre politique de transport en commun", note le ministre d'Etat.

Par ailleurs, M. Berthiaume estime que les tarifs ne peuvent augmenter trop rapi-

dement, sans risquer d'engendrer une baisse de la clientèle.

M. Berthiaume a précisé la politique du gouvernement provincial en indiquant que sa contribution financière en matière de transport en commun devrait constituer un facteur d'équilibre entre les frais encourus par les usagers et les coûts d'exploitation des transporteurs, et que, de plus, cette contribu-

tion doit demeurer conditionnée à la participation financière des municipalités, même si ces dernières sont réticentes à prendre plus d'engagements budgétaires.

Le ministre des Transports du Québec fera connaître sa participation financière au coût du transport en commun d'ici la fin de l'année, a fait savoir M. Berthiaume, annonçant également que le Conseil des ministres

sera invité, prochainement, à surseoir, pour une période indéfinie, à la hausse du péage sur les autoroutes pour les transporteurs interurbains et le camionnage. Cette mesure doit entrer en vigueur le 1er novembre.

Le 49e congrès de l'APAQ connaît une forte participation, puisque plus de 90 entreprises privées de transport par autobus sont représentées à ces assises.

Le CN réduit ses cadres dans la région de Québec

Le secteur de Québec du Canadien National est une fois de plus frappé par les nouvelles mesures de réduction des cadres. Un certain nombre d'employés de niveau supérieur sont ainsi touchés, soit par un licenciement, soit par un déplacement ou un changement de fonctions. Il est toutefois toujours impossible de déterminer le nombre exact de personnes affectées par cette

nouvelle réduction. Il se fait régulièrement des coupures à toutes les fonctions.

L'attaché de presse, M. Guy David, qui occupait cette fonction depuis environ un an, est mis à pied, et sera remplacé par M. Georges Grant-Hudon, de Moncton, dont le poste a été aboli, toujours dans le cadre des nouvelles structures qui évo-

luent continuellement. Comme dans la plupart des cas de congédiement et de déplacement, c'est le principe de l'ancienneté qui prévaut.

De plus, à compter de janvier prochain, le secteur de Québec du CN sera considérablement agrandi, pour englober une partie du secteur atlantique. Les limites est du territoire de Québec seront ainsi reculées de Rivière-du-Loup à Matane.

BRASSERIE A VENDRE

658-4746 (jour)

Pour vos besoins en **TENUE DE LIVRES COMPTABLES**

667-5564

Bientôt LE TREMLIN
Les airs célèbres du monde entier

ERRATUM

Veuillez noter qu'il s'est glissé une erreur dans notre annonce parue le 16 octobre dans ce journal. A l'article "botte 100% imperméable", on aurait dû lire: pour bambins et enfants \$8.99 au lieu de \$10.99; pour garçons et fillettes \$10.99 au lieu de \$8.99.

Bata

INAUGURATION OFFICIELLE

Bijouterie Mich-Nic Inc.

Dimanche, le 28 septembre dernier, a eu lieu l'inauguration du nouveau local de la Bijouterie Mich-Nic Inc., situé au numéro civique 670 est, rue St-Joseph, Mail St-Roch.

Le Maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, y était présent et a coupé le "traditionnel ruban d'ouverture". Par la suite, M. l'Abbé Henri Giguère, Curé d'Orsainville, a béni ce nouvel établissement. Parmi les invités d'honneur, on remarquait les échevins Gérard Moisan et Romain Langlois; Mme Jeannine Boutet représentait M. Gérard Duquet, Député de Québec-Est, retenu par affaires à l'extérieur de la Ville.

A la suite de cet événement, M. Justin Lortie, Président de la Bijouterie Mich-Nic Inc., a offert une réception de 5:00 à 7:00 heures à l'Hôtel Holiday Inn Centre-Ville.

Nous lui souhaitons Bonne Chance!

Mlle Nicole Lortie était l'animatrice de cette cérémonie.

Bijouterie Mich-Nic Inc.

BIJOUTERIE DE COSTUME
MONTRES — DIAMANTS
MAIL ST-ROCH



présente 7 bons moyens de garantir votre confort familial.

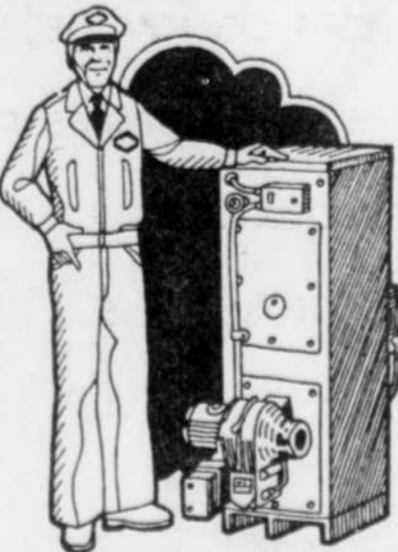
1 Livraison automatique programmée

Pour assurer votre approvisionnement d'huile de chauffage, nous programmons la consommation quotidienne d'après les variations de température de la région. Ainsi la livraison est toujours faite à temps, en fonction de vos besoins.



2 Protection totale

C'est un programme de protection annuelle d'une valeur sûre, surtout si la fourniture commence à prendre de l'âge. Pour \$59.95 ou \$59.99 pendant 10 mois, nous nous engageons à remplacer toute pièce défectueuse parmi les 25 pièces essentielles, ou à vous



fournir une fourniture entièrement neuve au cas où ce serait nécessaire. Nous nous engageons aussi, l'été prochain, à vérifier la fourniture pour qu'elle ronrone d'aise tout l'hiver. Et vous avez également droit au service d'urgence... gratuitement (un appel

d'urgence coûte \$11 mais vous n'aurez rien à payer si vous avez besoin de nous.)

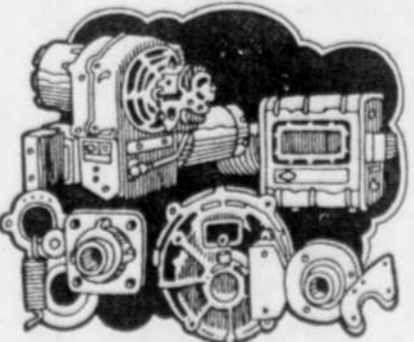
3 Protection pièces et service

Même si la fourniture n'est pas vieille, elle peut avoir un certain âge dans ce cas c'est le programme annuel de protection pièces et service qui vous convient. Pour \$37.95 ou \$3.80 pendant 10 mois, vous obtenez le remplacement de toute pièce défectueuse parmi les 25 pièces essentielles de la fourniture, la vérification d'été de la fourniture, le service d'urgence, sans frais supplémentaires (coût normal, \$11 par appel).



4 Protection pièces

C'est un programme annuel qui, pour \$15.95 ou \$1.60 pendant 10 mois, vous protège contre toute défectuosité des 25 pièces essentielles de la fourniture, mais... la main-d'œuvre et les appels d'urgence ne sont pas inclus.



5 Garantie de service sans conditions

Si vous préférez payer au fur et à mesure, c'est très bien. Dans ce cas nous vous garantissons toutes les pièces (et notre main-d'œuvre) dont vous aurez besoin pour 30 jours, et ce sans conditions.

6 Programme de paiements échelonnés

Pourquoi verser de gros montants pendant les mois les plus froids quand c'est si facile de répartir vos frais de chauffage sur 10 mois débutant en septembre? Nous n'ajouterons aucun intérêt... et il ne vous en coûtera pas un sou de plus.



7 Equipement garanti

Nous avons toute une gamme d'appareils pour le confort familial comprenant fournaies automatiques à circulation forcée, chauffe-eau, humidificateurs électriques, déshumidificateurs et chauffe-piscines. Nous garantissons toute cette gamme d'appareils pendant 1 an.

Appelez Chartier-Texaco
Confort au foyer
téléphone 529-2126



Confort au foyer

111 Les programmes de protection offerts sont sous réserve d'acceptation après inspection de l'installation de chauffage.

La FNC et Nabet se disputent l'empire Télé-Capitale

Par Jacques DUMAIS

Pendant que la direction de CHRC congédiait l'animateur-pigiste de "Point de vue", Jean-Pierre Gagnon, hier matin, une dure lutte intersyndicale secoue présentement l'empire Télé-Capitale, qui oppose la Fédération nationale des communications de la CSN (FNC) et le syndicat Nabet.

Profitant, en effet, d'une assemblée des 34 employés du poste, mardi soir, des permanents de la FNC à Québec faisaient signer à 19 syndiqués de Nabet (15 se sont récuses) des cartes de membre accordant la majorité à la FNC.

L'initiative constitue une percée importante de la CSN dans le domaine des commu-

nications à Québec, dont l'aboutissement logique serait le rattachement des employés de Télé-4, également affiliés à Nabet. Dans les postes syndiqués de radiotélévision, Nabet détient une sorte de monopole à Québec.

S'agit-il rigoureusement de maraudage? Oui et non. A CHRC, Nabet, une structure américaine canadienne en

1972, perdue depuis 1954. Récemment, un groupe d'employés jetaient leur dévolu sur la FNC, insatisfaits de l'apparente tiédeur de Nabet face à une série de changements d'affectations mis en oeuvre par la direction de CHRC.

La FNC a déposé hier, une requête en accréditation au ministère du travail. Hier soir, entre-temps, Nabet réagissait en expédiant aux 19 dissidents un télégramme dans lequel le syndicat s'autocritiquait tout en précisant que le vote pris mardi s'était déroulé sous de "fausses représentations".

Pour se rallier les syndi-

qués de Nabet, la FNC aurait fait valoir à tort que les mêmes négociateurs syndicaux, André Simoneau et "Nap" Gariépy, entameraient au nom de la CSN les discussions pour le renouvellement de la convention de travail des 34 employés, convention qui vient à échéance le 31 décembre.

L'enjeu de la bataille touche les clauses professionnelles chez les journalistes de CHRC. Nabet est qualifié de "modéré" à ce chapitre, cependant que la FNC a une réputation de "dure" et de "jusqu'aboutiste".

Il va sans dire que Télé-Capitale s'énervait à la pensée de devoir négocier avec une

structure syndicale qui lui donna du fil à retordre à CKRS, Jonquière, où un long et violent conflit de travail survint en 1973.

Un porte-parole de la FNC entretenait LE SOLEIL, hier soir, d'une présumée "collusion" entre la direction de CHRC et le syndicat Nabet. Non seulement on aurait réglé des griefs en suspens "grâce à Nabet", mais on aurait aussi promis des "jobs" à des employés du poste rentrés au bercail.

Coincidence ou lien de cause à effet, l'animateur Jean-Pierre Gagnon a signé son dernier "Point de vue", hier matin. La direction de CHRC lui a signifié son congédie-

ment, dont les raisons lui seraient données... ultérieurement.

Rejoint chez lui, hier soir, le directeur du poste, Pierre Beaulé, s'est refusé à tout commentaire sur l'affaire Gagnon, soulignant que c'est Gagnon qui avait d'abord remis sa démission prévue pour le 9 novembre.

Beaulé a par ailleurs refusé d'identifier son remplaçant à "Point de vue", précisant que José Mathieu serait à la barre lundi et que l'un parmi trois pigistes approchés prendrait la relève dans le cours de la semaine.

Reconnu comme un "pro-syndical", Gagnon avait eu

maille à partir avec le directeur des programmes de CHRC, Yves Laurin, récemment. Celui-ci lui aurait intimé l'ordre de ne pas s'attarder au poste après son émission, et l'animateur aurait pris la mouche.

Soulignons que la journée d'hier était la dernière utilisée par le Bureau of Broadcast Measurement (BBM) en vue de la publication, début décembre, de son rapport saisonnier de cotes d'écoute.

La période de sondage de l'auditoire se déroulait depuis trois semaines. Après le "Point de vue" d'hier, la présence de Gagnon n'était tactiquement (commercialment) plus utile au poste.

L'usage du français dans les communications sol-air limité à cinq aéroports

OTTAWA (PC)— Le ministre des Transports, M. Otto Lang, a affirmé, hier, que le gouvernement n'avait pas l'intention immédiate d'étendre plus loin son programme permettant l'usage du français pour les communications sol-air ailleurs qu'aux cinq aéroports du Québec où cela peut se faire actuellement.

au problème du bilinguisme, mais que ce n'était pas là le meilleur mécanisme pour réaliser des progrès en cette affaire.

Le comité a atteint l'impasse quand des représentants de l'Association et des pilotes et des contrôleurs aériens francophones n'ont pu en

venir à un accord. Les pilotes et contrôleurs francophones ont maintenu que l'usage du français rendait la circulation aérienne plus sécuritaire, au lieu d'être dangereuse.

Le ministre a assuré que les pourparlers entre les parties intéressées allaient se poursuivre.

Toute extension de ce programme, auquel s'oppose l'Association canadienne des pilotes de ligne, ne se produira que quand le ministre sera convaincu que toutes les mesures de sécurité seront prises, selon la déclaration de M. Lang aux Communes.

L'Association des pilotes, qui compte 2,300 membres, a renoncé à un arrêt de travail d'une journée, d'abord fixé à aujourd'hui samedi, une fois qu'Air Canada eut réussi, jeudi, à obtenir une injonction de cour qui empêcherait ses pilotes de débrayer.

L'Association a fait valoir que l'usage du français et de l'anglais dans les opérations de vol visuel aux aéroports de Saint-Jean, Sept-Îles, Baie-Comeau, Saint-Honoré et Québec, constitue une menace à la sécurité aérienne. Les règles de vol visuel s'appliquent généralement aux petits avions, et non aux appareils commerciaux de passagers.

M. Lang a annoncé qu'un comité travaillait actuellement à trouver une solution

Benoît Tremblay
OPTICIEN D'ORDONNANCES
LUNETTES VERRES DE CONTACT
2104 CHEMIN STE-FOY (FACE À LA CLINIQUE MÉDICALE DE STE-FOY) TEL: 653-4054

ERRATUM
Dans notre annonce du 17 octobre 1975, on aurait dû lire:
CAMERA OLYMPUS OM1
299⁹⁵
STUDIO GOSSEIN
10 ave begin, centre-ville lévis
tel: 857-8868

Audiences publiques sur la réadaptation de l'enfance



Le Comité Batshaw

Le comité Batshaw invite les groupes de citoyens ou les personnes (parents et enfants) qui possèdent une expérience des centres d'accueil, de transition et de réadaptation pour enfants et adolescents, à présenter leurs témoignages, avis et suggestions au comité Batshaw. Ce comité étudie la réadaptation des enfants et adolescents placés en centre d'accueil.

Les audiences publiques à partir du 28 octobre

Il est important de s'inscrire avant 17h le 24 octobre, par écrit ou en téléphonant à M. André Foisy, secrétaire du comité Batshaw, 6161, rue Saint-Denis, bureau 430, Montréal; téléphone 873-4691.

Manuel Batshaw, T.S.P. Président

COMITÉ BATSHAW
MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

Pollack
Mail St-Roch, Sainte-Foy, Galeries Chagnon, Lévis.

DEUX NATURELS... PEAU ET FOURRURE...

Confort et souplesse de la peau de porc enrichie d'un col de chat sauvage naturel

Un style classique qui recherche son élégance dans ses tissus de premier choix... La peau de porc, confortable, résistante, souple et le plaisir de s'envelopper dans ce manteau sans contrainte, boutonné et muni de poches insérées. La longueur au genou, c'est plus de chic et de chaleur. Tout près du visage, un col de chat sauvage joue les cajoleurs et vous garde bien au chaud par les grands froids. A l'intérieur du manteau, une doublure piquée se pique de vous protéger contre toutes les intempéries. Un mariage de confort et d'élégance. Dans les tons de brun ou de vert. **\$310** Tailles: 12 à 16 ans.

Manteaux pour dames (Rayon 512)
Mail St-Roch, deuxième
Sainte-Foy, Galeries Chagnon,
étage supérieur